GALERIE
DE RUBENS.

RUBENS.

ÉLOGE ET VIE
DE
P. P. RUBENS.

Dans tous les temps, chez toutes les nations, les arts ont été la marque certaine de la civilisation. Les études pénibles qu'il faut faire pour y réussir, motivent les encouragemens qu'on leur a donnés : le rare talent qu'ils exigent pour être cultivés avec succès, justifie le goût et la magnificence des Souverains qui les ont protégés.

Le siècle de *Périclès* chez les Grecs, celui d'*Auguste* chez les Romains, et parmi nous celui de *Louis XIV*, forment trois époques mémorables pour la renaissance des arts : je dis la renaissance, parce qu'il est prouvé, par les morceaux de l'antiquité qui sont parvenus jusqu'à nous, que ces arts ont été portés au dernier degré de perfection, ensuite oubliés, perdus par les troubles qui ont agité les Empires, et par le ravage des Barbares.

L'homme de goût qui vient admirer aujourd'hui dans nos Musées le *Laocoon*, l'*Apollon* et la *Vénus* dite de *Médicis*, doit faire une réflexion bien affligeante, lorsqu'il compare ces chefs-d'œuvre, qui datent de plus de deux mille ans, à ces statues ignobles et barbares qui décorent nos édifices gothiques. Encore ne pouvons-nous juger des anciens que pour la sculpture et l'architecture, dont les vestiges, respectés par la main du temps, nous attestent la supériorité.

Si des tableaux d'*Apelle*, de *Zeuxis*, avoient pu braver

cette longue suite de siècles, il est à croire qu'ils nous étonneroient, puisque ces peintres fameux, contemporains des *Phidias*, des *Praxitèle*, ont rivalisé ces grands hommes par leurs talens, et qu'il n'est pas possible que la sculpture ait été portée à cette perfection, sans que la Peinture la suivît de près, ni que le nom de ces Peintres soit parvenu jusqu'à nous sans un mérite à-peu-près égal à celui des Sculpteurs. Ce n'est point assez d'ignorer leurs tableaux, nous ignorons même leur manière d'exécution; car ils n'avoient point comme nous la ressource des couleurs à l'huile, qui ne datent que de trois cents ans à-peu-près. Pline seulement nous dit qu'ils avoient la connoissance d'un vernis qui donnoit de la vigueur aux couleurs et qui les conservoit.

Mais combien n'aurions-nous pas à regretter davantage, si la famille puissante des *Médicis*, connue par son goût pour les arts, n'eût point entrepris de dérober aux ravages du temps et à l'ignorance des peuples voisins, les précieux vestiges de ces monumens, qui avoient fait jadis la gloire des peuples de la Grèce? C'est à ce goût particulier des *Médicis* pour les beaux arts, que nous devons le Palais du Luxembourg, ainsi que la superbe galerie où RUBENS a déployé tout son talent.

Cet homme extraordinaire, que la nature avoit doué des plus brillantes qualités, devoit le jour à des parens nobles, qui n'épargnèrent ni soins ni dépenses pour son éducation. Son père, Echevin de la ville d'Anvers, et Professeur en Droit, s'étoit, lors des troubles qui ravageoient le Brabant, retiré à Cologne avec son épouse; et c'est là que naquit Rubens, le 28 juin 1577. La guerre civile étant terminée par la soumission de la ville d'Anvers aux armes espagnoles, Rubens le père revint dans

et qui dessinoit elle-même, desira de voir travailler Rubens. Pour satisfaire le desir de cette Princesse, il fit un voyage à Paris, et peignit, sous les yeux de Marie de Médicis, deux tableaux ; tous les autres ont été peints à Anvers. Pendant son séjour à Paris, il eut occasion de lier connoissance avec le Duc de *Bukingham*, qui admiroit autant ses talens en peinture que les charmes de son esprit et ses profondes connoissances. L'Espagne et l'Angleterre étoient alors en guerre, il falloit un homme habile pour entreprendre de faire cesser ce fléau : le Duc de Bukingham crut ne pouvoir mieux choisir que Rubens, qui avoit déjà donné des preuves de sa prudence dans de semblables occasions : il le proposa à l'Infante Isabelle, qui aussi-tôt en écrivit à son neveu Philippe IV. Rubens fut chargé par ce Monarque de cet emploi honorable, et s'en acquitta si bien, que Charles Ier, Roi d'Angleterre, lui témoigna sa satisfaction en le décorant de son Ordre, et le comblant de présens. Philippe IV ne fut pas moins généreux. Pendant le temps que Rubens resta à la Cour d'Espagne, il fit les portraits de la famille royale ; il revint dans sa patrie comblé d'honneurs et de richesses : il s'y fixa irrévocablement, et il y fut décoré, par le Roi d'Espagne, du titre de Secrétaire d'État. Ce nouvel emploi ne lui fit pas abandonner la Peinture, qui faisoit ses plus chères délices. Enfin il termina une vie aussi glorieuse, à l'âge de 63 ans, le 30 mai 1640, laissant sa veuve, une fille et deux fils, dont l'aîné lui succéda dans sa charge de Secrétaire d'État.

Rubens fut enterré avec pompe derrière le chœur de l'église paroissiale de Saint-Jacques d'Anvers. On porta, devant son cercueil, un carreau de velours noir, sur lequel étoit une couronne dorée. La principale

Noblesse, le Clergé, les Artistes, assistèrent à cette pompe funèbre.

Cet homme extraordinaire, fait pour jouer un rôle éclatant dans les annales des arts, ne put, malgré toute sa modestie, échapper à l'envie : quelques misérables, jaloux de ne pouvoir atteindre à sa perfection, voulurent affoiblir une gloire qui blessoit leurs yeux, en rejetant sur ses principaux élèves la plus forte partie du mérite de ses tableaux. Rubens, surchargé d'occupations, et ne pouvant tout faire de sa propre main, se fit, il est vrai, aider quelquefois : il composoit ses tableaux, faisoit préparer sous ses yeux, retouchoit en grand maître ces diverses préparations, et mettoit par-là le sceau de son génie à toutes ses productions.

Si l'on considère la quantité d'ouvrages qu'on a de sa main, l'importance et la dimension de ses compositions, le temps qu'il donnoit à la littérature, à l'étude des langues, à ses travaux diplomatiques, on s'étonnera avec raison de la fertilité de son pinceau, et de sa promptitude à exécuter. Il ne falloit pas moins qu'un génie aussi vaste que le sien, pour fournir une carrière aussi laborieuse. Personne n'a connu mieux que lui ce charme d'une couleur vraie et brillante à la fois. On admirera toujours, malgré quelques critiques hasardées, cette grande ordonnance qui règne dans tous ses tableaux, l'art si difficile de bien grouper ses figures et d'y répandre la lumière par une sage combinaison. Sans négliger les beautés de détail, il pense toujours au sujet principal ; tout y ramène l'attention ; chacun de ces sujets est une scène animée. Il est, et sera toujours dans ces parties, le modèle des Peintres.

Cependant, parmi ces rares beautés, on peut avec

sa patrie, et reprit l'exercice de ses charges. Le jeune *Rubens* faisoit des progrès dans la langue latine, et promettoit d'être un jour l'honneur de sa famille : son père le destinoit à lui succéder dans ses emplois. Mais un goût dominant qu'il eut dès son jeune âge pour le dessin, fixa dès-lors ses desirs et son ambition. La mort de son père lui laissa plus de liberté pour suivre son penchant naturel ; il obtint de sa mère de n'être point contrarié. Il fut placé chez Adam *Van-Oort*, qu'il quitta bientôt après pour entrer chez *Otto-Venius*, qui réunissoit à une grande réputation, des mœurs plus pures que celles de *Van-Oort*.

Rubens profita avec ardeur des leçons de son maître ; et tout en se livrant à la peinture, il ne négligea pas ses autres études. Il parloit six langues différentes, et paroissoit déjà dans la société un homme extraordinaire. Sa naissance, sa figure et plus encore ses talens, lui donnèrent un libre accès chez les Princes. Il entra, en qualité de Gentilhomme, chez *Vincent de Gonzague*, Duc de Mantoue, où il demeura sept ans, toujours occupé de son art, et dédaignant les frivoles amusemens des jeunes gens avec lesquels il vivoit. Le Duc de Mantoue ayant reconnu en lui une capacité et des connoissances rares pour son âge, ne balança pas à le nommer son envoyé à la Cour de Philippe III, Roi d'Espagne. Ses manières nobles et gracieuses, lui attirèrent l'estime de toute la Cour ; ses talens en peinture n'étonnèrent pas moins : il fit quantité de portraits et de tableaux d'histoire, qui lui valurent des sommes considérables et une réputation justement méritée. Il revint chez le Duc, comblé de présens et d'honneurs. Il fit un voyage à Rome, où il copia les plus beaux morceaux ; de-là il fut à Gênes, à Venise.

Les tableaux de Paul Véronèse et du Titien lui servirent de modèle dans cette partie admirable du coloris, qu'il porta à son tour au dernier degré de perfection.

Ses nombreux voyages l'avoient éloigné, quoiqu'à regret, de sa mère, qu'il chérissoit : il apprend qu'elle est atteinte d'une grièvе maladie ; il quitte aussi-tôt ses plus chères occupations pour voler où le devoir l'appelle ; mais malgré sa diligence, il n'eut pas la satisfaction de recevoir le dernier soupir d'une mère qu'il avoit toujours tendrement aimée. Pour donner un libre cours à sa douleur, il se retira à l'Abbaye de S. Michel d'Anvers, ne voulut voir personne, et n'eut d'autre distraction que la peinture. Il songeoit à entreprendre un nouveau voyage en Italie pour faire diversion à sa douleur ; mais les charmes d'*Elisabeth Brants* le fixèrent dans son pays.

Au bout de quatre années de mariage il perdit son épouse : alors rien ne put le retenir ; il quitta Anvers et se rendit en Hollande.

Sa grande réputation le faisoit rechercher des artistes les plus célèbres : sa douceur et les charmes de sa conversation lui faisoient autant d'amis de ceux qui le voyoient. Il épousa en secondes noces, *Hélène Forman*, dont la beauté étoit accomplie, et qui lui servit plus d'une fois de modèle pour ses tableaux. Il revint alors dans sa patrie, qu'il embellit encore de ses productions.

En 1620, la Reine de France, Marie de Médicis, ayant conçu le projet de faire peindre pour les galeries du Luxembourg, les principales actions de la vie de son époux et de la sienne, en chargea Rubens, qui commença par la vie de *Marie*. La mort d'Henri IV étant survenue dans cette occasion, ce projet ne reçut que la moitié de son exécution. La Reine, qui aimoit la peinture

justice lui reprocher quelquefois un dessin lourd, et quelques emmanchemens forcés. Quel est l'homme sans défauts ? Corneille, dont le génie honore la France, n'a-t-il pas aussi des disparates choquantes ? et pour cela en est-il moins le grand Corneille ! Nos Peintres modernes ont plus de pureté dans le trait; mais, sans vouloir ici blesser l'amour-propre d'aucun, quel est celui qui auroit assez de vanité pour oser s'égaler à Rubens ? Pour le rivaliser, il faudroit avoir son génie, et la nature est avare de pareils dons. D'ailleurs, dans tous ses tableaux Rubens n'a pas ce défaut, sur lequel aujourd'hui on paroît porter le blâme, avec une animosité qui décéleroit plutôt l'impuissance de l'imiter dans ses autres parties, que les progrès de l'art dans celle-là.

Un autre reproche qu'on lui fait, est d'avoir, dans ses allégories, mêlé le sacré au profane, en introduisant les dieux de la mythologie, et les groupant avec des personnages religieux. Mais ce défaut disparoîtra devant une observation plus réfléchie. Minerve n'est plus ici une divinité du paganisme; elle ne représente que la Paix et la Prudence; Apollon n'est que le dieu du Jour, qui de ses rayons éclaire et démasque l'hypocrisie et l'ignorance; Jupiter, enfin, ne représente plus que la force et la magnanimité. Ces personnages, loin de nuire à ses compositions, leur donnent une vie, une chaleur dont le Peintre a besoin pour animer ses grandes allégories. Si l'on réfléchissoit combien les sujets des troubles de la régence de Marie de Médicis étoient difficiles et délicats à traiter, on admireroit encore avec plus d'enthousiasme le parti que Rubens a pris pour vaincre la difficulté, et l'on conviendroit qu'il ne pouvoit se passer du secours de la mythologie.

Quoi qu'il en soit, Rubens sera toujours au premier rang dans les Annales de la Peinture. La critique pourra lui chercher des défauts; c'est le sort qui attend les grands hommes: les éloges que la postérité leur donne semblent quelquefois autant de reproches à ceux qui, parcourant la même carrière, ont prouvé l'impuissance de marcher leurs égaux.

MARIE DE MEDICIS EN MINERVE

MARIE DE MÉDICIS

REPRÉSENTÉE EN MINERVE.

Lorsqu'on voit Marie de Médicis, que le pinceau de Rubens nous représente en Minerve, on cherche en vain la justesse de cette allégorie.

Le caractère bien connu de cette Princesse dément l'éloge du peintre : inquiète, ambitieuse, jalouse de régner, jamais la prudence n'a été sa vertu. Si, plus modeste dans ses desirs, elle eût eu la douceur qui fait le charme de son sexe, en rendant heureux le plus grand de nos Rois, elle eût partagé la gloire du bon Henri; mais entourée de conseillers perfides, qui chaque jour excitoient en elle l'ambition de dominer, elle contraignit même le devoir filial à écouter l'intérêt du trône, et à s'opposer aux entreprises d'une mère injuste. Les instrumens de guerre dont le peintre l'a entourée seroient des trophées à sa gloire, s'ils avoient été employés à repousser d'injustes agresseurs, et à soutenir les droits de la couronne; mais lorsqu'on pense que c'est contre un fils et des sujets soumis qu'elle les fit servir, tout intérêt cesse, et l'on blâme la Reine malgré les efforts du peintre apologiste.

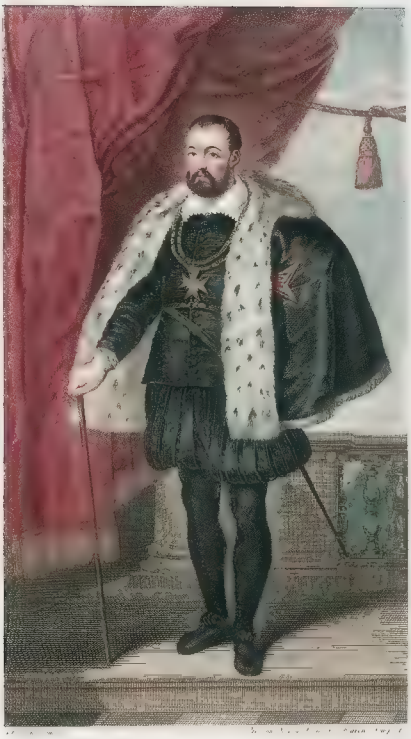

FRANÇOIS GRAND DUC DE TOSCANE.

FRANÇOIS II,

GRAND-DUC DE TOSCANE,

ET

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ÉLÉVATION DES MÉDICIS.

L'élévation de la famille des Médicis au pouvoir souverain, est une de ces époques qui prouvent ce que peut le courage joint à de grands talens. Simples négocians de la ville de Florence, les Médicis ont su profiter habilement des désordres d'une république agitée, pour se rendre nécessaires au peuple, et lui présenter l'appât d'une tranquillité que les secousses intérieures rendoient plus desirable. C'est au sein des factions, parmi les troubles suscités par les Guelfes et les Gibelins, que Jean de Médicis jeta les fondemens de la puissance de sa famille. D'immenses richesses, acquises par le commerce, le faisoient respecter du peuple, dont il entretenoit l'aisance et l'activité. Le gouvernement, en proie aux factions, avoit encore à lutter contre les nobles, qui vouloient exclure des places les familles plébéïennes. Jean de Médicis eut le courage de plaider la cause du peuple ; il fit plus, il parvint à faire répartir les taxes dans une proportion plus juste, et donna l'exemple aux riches de contribuer chacun selon ses moyens. Dès cet instant, il ne tint qu'à lui de s'emparer du pouvoir, mais sa politique s'y opposa ; il se contenta d'être le premier citoyen de la république, et prépara à ses descendans une puissance plus assurée. Les regrets du peuple à sa mort, firent connoître à Côme, son fils, qu'avec un peu d'adresse et beaucoup de popularité, il acheveroit de détruire le reste de démocratie qui troubloit à chaque instant cette belle portion de l'Italie. S'il n'avoit eu que le peuple à conquérir,

l'estime qu'on avoit pour son père, jointe à ses propres talens, auroit avancé l'exécution de son projet; mais les nobles élevoient à chaque instant de nouveaux obstacles et lui suscitoient de nouvelles querelles; ils parvinrent même à le faire exiler. Enfin après avoir deux fois triomphé de ses ennemis, il fut élu Duc ou Prince de la République : cette dignité se perpétua dans sa famille, qui ne tarda pas à devenir une des plus considérables de l'Italie.

C'est à Côme 1er qu'on doit la renaissance des lettres. Son amour pour les arts et son érudition, dans un temps où une partie de l'Europe, livrée aux guerres civiles, étoit plongée dans l'ignorance, fit surnommer son siècle, le siècle des Médicis. Ce grand homme gouverna la Toscane pendant trente ans; son fils lui succéda, et, malgré les complots formés pour éteindre cette maison, on la vit briller de plus en plus; et déjà puissante par ses richesses, elle devint encore recommandable par les hommes distingués qu'elle produisit.

Côme le Grand, quoique reconnu Duc de Toscane, n'étoit encore cependant que le premier magistrat d'une république : il étoit réservé à ses successeurs de régner en leur propre nom. Son fils Pierre lui succéda sans aucun changement; Laurent gouverna ensuite avec beaucoup de gloire; mais Pierre II risqua de perdre pour jamais le fruit de tant de travaux. Sa hauteur, ses exactions le firent chasser de la Toscane, et l'on changea la forme du gouvernement, qui devint entièrement démocratique. Livré sans cesse aux dissentions civiles, le peuple regrettoit en secret l'administration douce et modérée des premiers Médicis. Le Cardinal de ce nom, qui fut depuis Pape, conservoit toujours l'espoir de rétablir sa famille à Florence, et, dans ce dessein, il entretenoit des intelligences dans la ville, mettant à profit les troubles que les différens partis occasionnoient. Aidé des troupes du Pape et de celles du Roi d'Espagne, il força la ville de Florence à recevoir Laurent, son neveu, comme Grand-Duc, et parvenu lui-même à la Papauté sous le nom de Léon X, il le soutint de tout son pouvoir.

Le sort de cette famille étoit d'être sans cesse élevée aux plus

grands honneurs ou précipitée dans l'infortune. Laurent étoit le dernier fils légitime de cette illustre race ; sa mort ouvroit la carrière aux bâtards de la famille ; Hippolyte, l'un d'eux, fut envoyé par Clément VII pour succéder à Laurent ; il éprouva de la résistance, et quelque temps après il fut chassé de la Toscane. Le peuple, oubliant les anciens services des Médicis, ne mit plus de frein à sa vengeance ; il brisa tout ce qui pouvoit lui rappeler leur existence, et retourna encore une fois à l'état démocratique : mais Charles-Quint, protecteur des Médicis, détruisit par la force de ses armes cette démocratie naissante, et força les Florentins à recevoir le Grand-Duc, non plus comme chef de la république, mais comme souverain absolu.

Les vicissitudes de cette famille forment une époque remarquable : chassée trois fois de la Toscane, rétablie ou par le peuple ou par la force des armes, chaque exil, loin de nuire à sa prospérité, a cimenté au contraire un pouvoir durable, malgré les vices et la cruauté de plusieurs de ceux qui l'ont exercé.

Côme II fut un des membres les plus illustres de cette dynastie. Son habileté dans les affaires, l'état de splendeur où il mit la Toscane en favorisant les manufactures et le commerce, son goût pour les sciences et les beaux arts, le firent comparer au célèbre Côme qui fonda la grandeur de sa maison. Il forma François II, son fils, dans l'art de régner ; et lorsqu'il vit que ce jeune Prince pouvoit le seconder, il lui abandonna les rênes du gouvernement pour ne plus s'occuper que des arts, qu'il protégeoit et qu'il cultivoit lui-même. François II, à la mort de son père, n'eut qu'à changer de titre et à se faire reconnoître dans sa nouvelle dignité.

Le caractère de François, naturellement dur et orgueilleux, lui faisoit supporter avec peine les remontrances du cardinal Ferdinand, son frère, qui desiroit rétablir la bonne intelligence entre François et son épouse. Cette Princesse avoit beaucoup à souffrir des injustices du Grand-Duc, dont la passion effrénée pour une intrigante troubloit toute la maison. Ferdinand avoit la douceur qui manquoit à son frère ; mais la sagesse et la modération de ses conseils ne purent leur ouvrir le cœur du Grand-Duc. Celui-ci

voulut éloigner un témoin dont la présence étoit un reproche continuel, et Ferdinand se retira à Rome. L'orgueil de François II lui faisoit autant d'ennemis qu'il y avoit de Princes en Italie; il étoit sans cesse occupé de l'emporter sur eux; il réclamoit auprès de chaque Souverain le droit de préséance pour ses ministres; en un mot il vouloit être craint de ses peuples et de ses voisins.

La mort de la Grande-Duchesse donna un libre cours aux passions de François; il épousa en secret sa maîtresse, deux mois après la mort de sa femme. Ce ne fut qu'environ un an après, qu'il déclara ce monstrueux mariage, qui fit murmurer toute sa famille et qui acheva de lui aliéner le cœur de ses sujets. Retiré dans une maison de plaisance, il devint inaccessible à tout le monde, et il ne recevoit même qu'avec peine les ministres pour les affaires du gouvernement. Livré sans réserve aux artifices de sa femme, il se tenoit éloigné de tous ceux qui auroient pu lui faire connoître la vérité. Cependant, soit politique, soit amitié, il chercha à se réconcilier avec le Cardinal son frère, et l'invita à venir passer l'automne à Florence. Le Cardinal accepta, mais quelques jours après son arrivée, le Grand-Duc fut atteint d'une maladie mortelle qui l'emporta au bout de neuf jours: la Grande-Duchesse, frappée aussi de la même maladie, ne survécut à son époux que trente-six heures. Le Cardinal s'empara du gouvernement et se fit reconnoître par toutes les Puissances.

François II mourut à l'âge de quarante-sept ans; il en avoit régné dix sous l'autorité de son père, et treize seul. Les peuples regardèrent sa mort comme une faveur du ciel.

François II ne laissa que deux filles, Éléonore mariée au Duc de Mantoue, et Marie âgée de douze ans, qui épousa Henri IV et devint Reine de France.

[illegible] DE TOSCANE.

JEANNE D'AUTRICHE,

FEMME DE FRANÇOIS II.

Côme, père de François II, desirant augmenter l'éclat de sa famille, rechercha l'appui de la maison d'Autriche : il fit demander à l'Empereur Ferdinand une des Archiduchesses pour son fils aîné, à qui il venoit de céder l'exercice du pouvoir, sous le titre de régent, mais en se réservant le droit de révocation dans le cas où son fils ne soutiendroit pas honorablement cette dignité. Ferdinand promit Jeanne, sa seconde fille, au Prince François. Ce mariage ayant éprouvé des difficultés par plusieurs raisons politiques, Ferdinand mourut avant de l'avoir conclu, et ce ne fut qu'un an après sa mort, que Maximilien, son fils et son successeur, consentit à cette union, qui combla de joie le Duc Côme : François auroit préféré une Princesse espagnole, étant plus dévoué à cette maison qu'à celle d'Autriche; cependant il se décida à ce dernier parti, et remplit les intentions de son père ; il épousa l'Archiduchesse.

Le caractère dur et altier de François, ne présageoit pas à son épouse une union fort heureuse ; en effet, cette Princesse eut beaucoup à souffrir des infidélités et des emportemens du Grand-Duc. Les remontrances de Côme mirent, pendant quelque temps, un frein aux injustices de François; mais, après la mort de son père, il secoua le joug, et donna aux peuples l'exemple d'une conduite déréglée et violente. La Grande-Duchesse eut bien aussi quelques torts. Une dévotion outrée et un caractère chagrin, loin de ramener son époux, l'aigrissoient encore davantage. Jeanne avoit de la beauté, mais son humeur mélancolique éloignoit d'elle les graces qui font le charme de son sexe. Plus de complaisance et d'amabilité de la part de la Princesse, auroit peut-être fixé près d'elle le cœur de son époux : sa froideur envers les Toscans, et sa préférence

trop marquée pour ses compatriotes, achevèrent de lui ravir l'amour du Grand-Duc, qui, même avant son mariage, étoit lié d'intrigue avec Blanche Capello, courtisanne vénitienne, d'un caractère vif, enjoué, et d'un esprit profond et ambitieux. L'époux de Jeanne poussa l'oubli des convenances jusqu'à loger sa maîtresse dans son propre palais, où son épouse eut chaque jour à souffrir de nouvelles humiliations de la part d'une orgueilleuse rivale.

François II, qui desiroit avec ardeur de laisser un héritier de son nom, avoit vu avec chagrin mourir le seul enfant mâle qu'il avoit eu avec l'Archiduchesse. Mais la naissance d'un second fils le ramena pour quelque temps à son épouse; et si Jeanne avoit su profiter du retour de son mari, il est à croire qu'elle auroit triomphé de sa rivale : elle laissa échapper cette occasion. Sa mélancolie, sa tristesse et les ruses de Blanche Capello, ne tardèrent pas à lui ravir entièrement tout espoir de félicité : elle eut en vain recours a ses frères, à qui elle confia ses douleurs, et qui se plaignirent au Grand-Duc de ses désordres : François n'étoit point d'un caractère à se soumettre aux représentations des étrangers, et Jeanne n'en fut que plus malheureuse. Sa beauté s'effaça, l'excès d'une douleur concentrée la rendit infirme, elle ne fit plus que languir, et mourut enfin le 11 avril 1578, en suppliant son époux d'éloigner de lui cette Blanche Capello, qui l'avoit rendue si malheureuse. François, loin d'obéir aux volontés de sa femme mourante, épousa dans la même année sa maîtresse, et perdit tout-à-fait l'estime de ses sujets.

LES PARQUES.

LES PARQUES.

Lorsque Rubens fut chargé, par Marie de Médicis, de peindre les actions de la vie de cette Princesse, il ne se dissimula pas sans doute les difficultés de faire passer à la postérité des traits historiques, qui tous n'étoient point à la gloire de son héroïne. C'étoit du vivant, et presque sous les yeux de cette Princesse, que le pinceau du peintre devoit retracer les détails d'une guerre civile entre le fils et la mère. Il convenoit de couvrir les motifs de cette guerre; aussi le génie du peintre employa l'allégorie.

Si on lui a reproché d'allier dans quelques-uns de ses tableaux le sacré au profane, on auroit dû ajouter que le sujet étoit d'une difficulté extrême, et qu'il présentoit peu de moyens pour pallier les erreurs de la Reine et conserver sa dignité.

La Mythologie a toujours été d'un grand secours pour la peinture : sans cette ressource, que de choses auroient frappé notre imagination et ne pourroient revivre sur la toile! Vertus, vices, passions, les Grecs ont tout personnifié : pour nous peindre la course rapide du Jour, c'est Apollon qui conduit son char lumineux dans le vague des airs; la Nuit se montre sous les traits d'une femme qui s'enveloppe d'un manteau étoilé. Chaque divinité a des attributs particuliers, qui désignent la part qu'elle prend à la destinée des hommes.

C'est par ces allégories ingénieuses et souvent profondes, que la Poésie et sa sœur la Peinture, ont la faculté de tout exprimer. Les actions les plus ordinaires de la vie, sous le pinceau d'un peintre instruit et savant, deviennent des époques brillantes. Tel est le tableau dont nous nous occupons, et qui est entièrement dans le style poétique. Rubens, pour donner plus d'éclat à son héroïne, a voulu faire intervenir les Dieux à sa naissance; c'est sous les auspices de Jupiter et de Junon, que les Parques préparent le fil de la vie de cette Princesse. Le maître des Dieux écoute avec complaisance les sollicitations de Junon en faveur de l'enfant qui doit naître.

Ainsi du sein même des riantes erreurs de la Mythologie, sort cette vérité consolante, qu'il y a une Providence suprême qui veille sur les destinées des humains.

NAISSANCE
DE
MARIE DE MÉDICIS.

Marie de Médicis étoit la seconde fille de François II, Grand-Duc de Toscane, et de Jeanne d'Autriche, fille de l'Empereur Ferdinand. Elle reçut le jour le 26 avril 1573, et devint Reine de France le 8 octobre 1600. On a peu de particularités sur les premières années de cette Princesse, qui a joué un si grand rôle à la Cour de France. Elle n'avoit que douze ans lorsqu'elle perdit son père, qui lui-même avoit épousé secrètement, deux mois après la mort de la Grande-Duchesse, Blanche Capello, fille d'un Sénateur de Venise, avec laquelle il vivoit publiquement depuis plusieurs années. Cette liaison criminelle fut une des causes du chagrin et de la mort de la princesse Jeanne. Né avec un caractère fougueux, toute la douceur de sa première épouse ne put ramener Ferdinand à son devoir. Côme III, son père, malgré toute l'autorité qu'il avoit sur ce fils, destiné à lui succéder, ne put calmer cette humeur indomptable, et rétablir la bonne intelligence entre ces deux époux.

François II, plus jaloux des avantages de perpétuer son nom, que de jouir des douceurs d'un hymen paisible, ne voyoit pour lui de bonheur que dans une postérité masculine. La Grande-Duchesse lui avoit donné un fils, qui mourut en bas âge; ses autres enfans n'étoient que des filles. Il punit cette innocente épouse des torts de la nature, et sans égards pour le sang dont elle étoit sortie, sans considérer que la maison d'Autriche vengeroit l'injure faite à son honneur, François II, sous les yeux de son père, n'étant encore que Prince régent, avoit levé le masque, et faisoit prévoir les désordres d'un libertinage qu'il ne prenoit plus la peine de déguiser. Parvenu à la suprême puissance et maître de ses actions, sa malheureuse épouse eut encore plus à souffrir; elle dévoroit en secret toutes ses douleurs, et son orgueilleuse rivale, triomphante sous ses yeux, ne lui laissoit aucune espérance de ramener un époux qu'elle chérissoit.

L'artificieuse Blanche Capello connoissant jusqu'à quel point le Grand-Duc portoit le desir d'avoir un héritier, et craignant pour elle-même une stérilité qui auroit pu lui faire perdre sa faveur, se détermina à tromper son illustre amant par une grossesse simulée. Elle s'entendit si bien avec les confidentes de sa ruse, qu'elle triompha en paroissant donner un fils au Grand-Duc, qui, dans l'excès de sa joie, le reconnut publiquement et lui fit donner le nom de don Antoine. Il le dota magnifiquement, et le déclara hautement l'héritier de sa puissance. Cette hardiesse indisposa l'Empereur; il fit des reproches sévères au Grand-Duc sur cette conduite, qui outrageoit publiquement sa sœur. François II parut pendant quelque temps moins négliger son épouse, qui lui donna enfin un nouvel héritier : la joie du Grand-Duc éclata en cette occasion, et Blanche Capello ne fut pas sans inquiétudes; mais des intrigues, des artifices, retinrent le Grand-Duc dans ses fers. Elle lui avoit fait signer une promesse, du vivant même de son mari (qu'elle fut soupçonnée d'avoir fait assassiner depuis), que s'ils devenoient libres tous deux, il l'épouseroit. Elle voyoit son attente trompée par l'union du Grand-Duc et de la Duchesse; mais un évènement imprévu releva ses espérances. Jeanne d'Autriche, sur le point de donner un second héritier au trône de Toscane, périt avec l'enfant qu'elle portoit. Cette mort prématurée éveilla des soupçons qui tombèrent sur Blanche Capello. Dans une Cour où l'assassinat et le poison étoient des moyens ordinaires, on crut plus facilement ce qu'on voyoit faire tous les jours. Quoi qu'il en soit, le Grand-Duc sollicité par sa maîtresse de tenir sa promesse, l'épousa, comme nous l'avons dit, deux mois après la mort de son épouse; mais ce ne fut qu'un an après qu'il rendit publique sa honte et sa foiblesse. Cette femme étoit si sûre de l'ascendant qu'elle avoit sur le Grand-Duc, qu'elle ne craignit point de lui révéler le mystère de sa prétendue grossesse, et François ne révoqua point les dons qu'il avoit faits à un enfant étranger, que l'intrigue de cette femme avoit placé dans sa famille.

GALERIE
DE RUBENS,
DITE
DU LUXEMBOURG:

OUVRAGE COMPOSÉ DE VINGT-CINQ ESTAMPES,
SOIT EN COULEUR, SOIT EN NOIR,

Avec l'explication historique et allégorique de chaque Sujet.

A PARIS,

CHEZ DESÈVE, ARTISTE-ÉDITEUR, RUE DES FOSSÉS S. JACQUES, N° 2;
Et DETERVILLE, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE, N° 8.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

M. DCCC. IX.

AVERTISSEMENT.

La Galerie du Luxembourg, cette belle collection des tableaux de Rubens, qui présente comme un poème l'unité d'intérêt, avoit déjà été reproduite par le burin. Mais depuis long-temps le recueil en étoit devenu rare dans le commerce.

L'Éditeur actuel s'est flatté qu'en la reproduisant de nouveau, sous une forme plus commode, accompagnée d'un texte historique et allégorique, elle seroit bien reçue du Public. Il a pensé aussi que Rubens ayant excellé dans le choix et l'éclat des couleurs, ce seroit lui faire perdre plus qu'à un autre de se borner à rendre les traits et l'expression. Il a donc mis tous ses soins pour imiter, autant qu'il est possible, le charme du coloris de l'original.

Rubens avoit beaucoup d'imagination : delà dans ses tableaux tant d'heureuses allégories, soit pour relever des actions communes, soit pour rendre sensibles les opérations de la pensée. On a espéré qu'une courte explication contribueroit au plaisir des amateurs, en prévenant ou levant les obstacles qui pourroient leur embarrasser l'esprit.

Cet ouvrage, précédé de la Vie de Rubens, a été exécuté avec soin; le papier et l'impression sont très-beaux.

ÉDUCATION
DE LA REINE.

Le Cardinal Ferdinand de Médicis succéda à François II, son frère. Il gouverna la Toscane avec douceur et modération. Les peuples, fatigués par les exactions, les violences et la cruauté de François, virent avec joie son successeur suivre des principes différens. De tous les Princes de sa maison, Ferdinand fut peut-être le plus grand et le plus juste : affable à tous ses sujets, il ne travailloit que pour les rendre heureux. Une économie sévère dans sa propre maison, le mettoit en état de paroître grand et libéral dans les occasions où il falloit représenter avec magnificence. Il fut secondé dans ses vues par trois ministres d'un mérite rare, qui, d'un parfait accord, contribuèrent à la splendeur de la Toscane. Étrangers à cet esprit de jalousie et d'intrigue qui divise trop souvent les hommes d'état, ils parloient avec franchise au Grand-Duc, qui, de son côté, les regardoit comme les soutiens de sa gloire, et ses meilleurs amis. Les Florentins desiroient avec impatience que le Grand-Duc se mariât, afin d'assurer sa succession à des héritiers directs : ils craignoient de tomber sous le joug de son frère, Don Pierre, dont les vices et la débauche déshonoroient le nom de Médicis. Dans un accès de jalousie il avoit poignardé sa propre femme, et cette action atroce le faisoit regarder avec horreur dans toute l'Europe.

Ferdinand se rendit aux vœux des Florentins ; il se démit de la pourpre et épousa Christine de Lorraine, élevée sous les yeux et nièce de Catherine de Médicis. Le peuple manifesta sa joie à l'arrivée de cette jeune Princesse, qui justifia, par sa conduite et ses vertus, l'opinion favorable qu'on avoit déjà de cette alliance. L'éducation de la jeune Marie de Médicis avoit été confiée à Ferdinand. Christine fut, pour cette Princesse, une seconde mère; elle prit soin de la former à la vertu ; elle la fit instruire dans tous

les arts qui conviennent à son sexe, et s'efforça, par de sages avis, de tempérer cette roideur de caractère qui fit par la suite le malheur de Marie de Médicis.

HENRI IV

DÉLIBÈRE SUR SON FUTUR MARIAGE.

HENRI IV, après avoir triomphé de tous ses ennemis, étoit parvenu au trône où le droit de sa naissance l'appeloit ; mais il manquoit à son bonheur d'avoir une compagne selon ses vœux. Il avoit épousé Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, à la funeste époque de la S. Barthelemi. La mésintelligence qui régnoit entre les deux époux, sur-tout la stérilité de Marguerite, avoit engagé tous les Seigneurs de la Cour à presser Henri IV de demander un divorce nécessaire au salut de l'Etat ; le Parlement même lui fit des remontrances à ce sujet. Mais Henri différoit toujours de se rendre aux vœux des Français : sa passion pour Gabrielle d'Estrées, de qui il avoit eu plusieurs enfans, lui faisoit rejeter toutes les propositions de mariage ; il est certain qu'il avoit promis en secret à Gabrielle de l'épouser, et qu'il voulut même sonder les dispositions de Sully à ce sujet ; mais ce fidèle Ministre lui fit sentir l'inconvenance d'un pareil dessein, et prit de-là occasion d'appuyer sur la nécessité de choisir une épouse dans les Maisons régnantes.

Aux premières nouvelles du divorce du Roi, Marguerite, qui s'étoit retirée en Auvergne, refusa son consentement, dans la crainte de voir sa rivale élevée à un rang dont sa stérilité la faisoit descendre. La mort imprévue de Gabrielle leva tous les obstacles, et Marguerite parut même souscrire sans regret à cette séparation. Le Grand-Duc Ferdinand, qui avoit si généreusement aidé de sa bourse et de ses conseils Henri, pendant tout le temps de la Ligue, pouvoit, à juste titre, prétendre à la reconnoissance du Roi de France : il lui fit offrir la main de Marie de Médicis, sa nièce, pour laquelle il avoit déjà refusé plusieurs partis.

Rome et la Cour d'Espagne, qui tenoient encore à l'esprit turbulent de la Ligue, remuoient tous les ressorts d'une politique ténébreuse, pour faire échouer les projets du Grand-Duc, prévoyant bien que cette union avec la France augmenteroit de beaucoup la puissance de Ferdinand, que l'Espagne regardoit toujours, plutôt comme son vassal et son protégé que comme un Souverain indépendant. Ces intrigues secrètes retardèrent quelque temps le mariage. D'un autre côté, quoiqu'on eût envoyé à Henri IV le portrait de la jeune Princesse, et qu'il en parût flatté, ce Prince avoit pour cette union une répugnance qu'il ne pouvoit vaincre entièrement. Les négociations traînèrent donc en longueur; l'article de la dot souffrit particulièrement beaucoup de difficultés. Enfin Sully fut chargé de conclure, et sa prudence mit d'accord les deux partis : il se hâta de terminer, pour ôter à Henri IV tout moyen de rompre. Le Roi fut même si surpris en apprenant que tout étoit d'accord, qu'il en marqua de l'impatience, et se promenant avec vivacité dans sa chambre, il dit à Sully : PUISQUE POUR LE BIEN DE MON ROYAUME VOUS DITES QU'IL FAUT QUE JE ME MARIE, IL FAUT DONC ME MARIER.

MARIAGE DE HENRI IV

AVEC MARIE DE MÉDICIS.

Henri IV affermi par sa valeur sur un trône que la haine et la jalousie lui avoient si long-temps disputé, ne jouissoit pas du bonheur qu'il méritoit à tant de titres. Les nombreux lauriers qu'il avoit cueillis suffisoient à sa gloire, mais des plaisirs plus doux lui étoient refusés dans l'intérieur de sa famille.

Ce Prince avançoit en âge, et ses peuples craignoient que le défaut d'héritiers au Trône ne les plongeât, après la mort du Roi, dans les mêmes malheurs dont ils avoient été victimes. On le pressoit fortement de répudier Marguerite sa première épouse, et de contracter un hymen plus fructueux.

Henri, dans les bras de la belle Gabrielle, se consoloit aisément de l'infécondité de la Reine; et s'il eût pu suivre les mouvemens de son cœur, il l'auroit fait asseoir sur son trône. Sully, ce Ministre austère, et l'ami du grand Henri, fut effrayé du pouvoir des charmes de Gabrielle. Si l'amour parloit en faveur de la belle Duchesse, la politique et les convenances combattoient contre elle. Il étoit temps de remédier aux suites que pourroit avoir cette passion : voilà le motif qui engagea Sully à préparer de nouveaux liens au Roi.

Depuis que la victoire avoit fait reconnoître la légitimité des droits du Prince de Béarn, les mêmes Puissances qui avoient voulu le priver du Trône, recherchoient avec ardeur son alliance. Mais la généreuse protection du Grand-Duc Ferdinand, son ancienne amitié avec le Roi, ce qu'il avoit hasardé pour le secourir, toutes ces raisons paroissoient autoriser la préférence que le Grand-Duc devoit attendre de Henri pour sa nièce Marie.

D'un autre côté, le Roi ne pouvoit oublier que cette Princesse sortoit d'une Maison fatale à la France, et son extraction italienne

n'étoit pas faite pour le rassurer. Voilà la cause de ces longs débats, de cette inquiétude que Henri ne pouvoit vaincre. Il fallut tous les talens de Sully et l'ascendant que sa franche amitié avoit sur l'esprit du Roi, pour fixer ses irrésolutions. Henri ne céda que par force à ce qu'on exigeoit de lui; il semble qu'il prévoyoit les jours orageux qu'il auroit à passer avec cette Princesse. Sully, en portant le Roi à conclure cet hymen, croyoit qu'il appartenoit à son Maître de donner aux Princes un grand exemple de reconnoissance.

Marie, sans être d'une grande jeunesse, ne manquoit pas de beauté, et Henri naturellement porté à aimer les femmes, auroit trouvé le bonheur avec cette épouse, si, plus docile, elle eût écouté les conseils de son oncle et de Sully. Ferdinand qui jusques-là avoit refusé tous les partis qui s'étoient présentés pour sa nièce, étoit intérieurement flatté de la placer sur le trône de France; et si l'article de la dot éprouva tant de difficultés de sa part, c'étoit moins par esprit d'économie, puisqu'il donna en présens beaucoup plus qu'il n'avoit été demandé, que pour ne point paroître acheter une faveur qu'il croyoit due à son zèle pour le Roi. Enfin les deux partis se rapprochèrent, et Henri, après avoir obtenu le divorce avec Marguerite de Valois, donna ses pleins-pouvoirs à l'Archiduc pour épouser en son nom Marie de Médicis.

Le mariage fut célébré avec éclat à Florence le 5 octobre 1600, et la nièce de Ferdinand fut reconnue le même jour Reine de France.

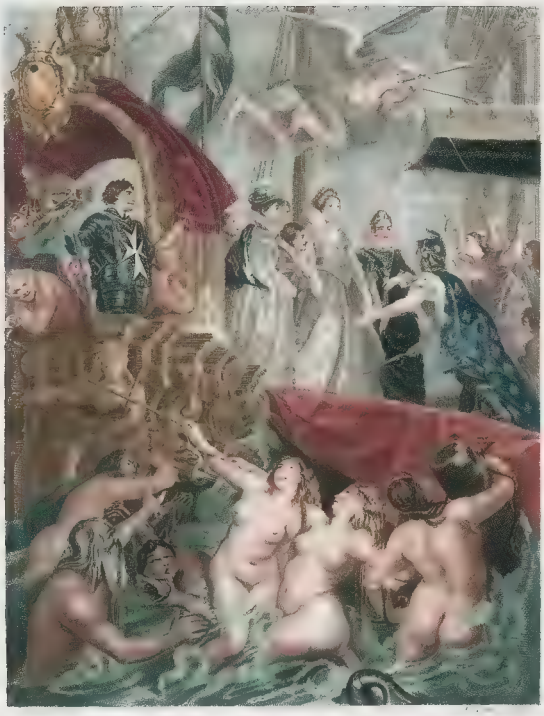

DÉBARQUEMENT DE LA REINE

A MARSEILLE.

Peu de temps après la célébration du mariage, Ferdinand fit tout préparer pour conduire sa nièce en France. Henri IV espéroit la recevoir lui-même à Marseille, où les préparatifs des noces se faisoient. Le Grand-Duc conduisit la nouvelle Reine jusqu'à Livourne, où elle devoit s'embarquer, accompagnée de la Grande-Duchesse, qui vouloit la présenter au Roi son époux. Un grand nombre de Gentilshommes florentins, et des autres parties de l'Italie, formoient un cortége brillant. Des arcs de triomphe étoient élevés dans plusieurs endroits, et un concours immense de peuple prenoit part à la joie. Le port étoit rempli de galères et de vaisseaux, qui alloient transporter la Reine et sa suite à Marseille. Ferdinand, naturellement économe, avoit voulu, dans cette circonstance, se surpasser en magnificence, et donner à l'Europe une idée de ses richesses. La galère royale que Marie de Médicis devoit monter, étoit étincelante d'or, d'argent et de pierreries.

La Reine, arrivée à Marseille, n'y trouva point son époux, qui, toujours occupé au siége de Montmélian, avoit envoyé, pour la recevoir, le Connétable et le Chancelier. La Grande-Duchesse fut très-affligée de ne pouvoir elle-même remettre aux mains de Henri la nouvelle Reine, et de retourner à Florence sans avoir vu le Roi: elle n'eut pas moins de peine à quitter cette Princesse, à qui elle avoit prodigué, depuis sa tendre enfance, les soins d'une mère.

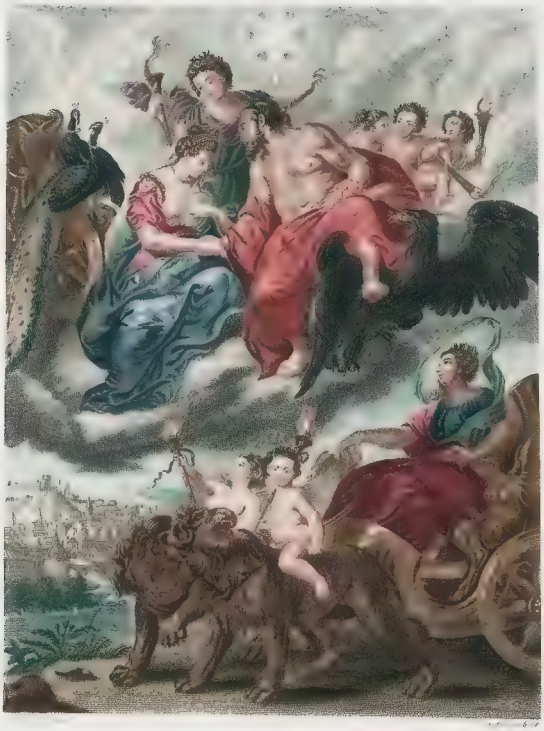

LA VILLE DE LYON

VA AU-DEVANT DE LA REINE.

Marie de Médicis, après avoir reçu les félicitations et les respects du Corps-de-ville de Marseille et du Parlement de Provence, continua sa route pour se rendre à Lyon, où Henri IV devoit la joindre. De tous les Italiens qui l'avoient suivie, un très-petit nombre fut admis à rester avec elle. Henri avoit expressément ordonné qu'ils s'en retournassent dans leur patrie. Cependant la Reine obtint de son Époux, que sa favorite Galigaï ne la quitteroit pas, et qu'elle seroit portée sur le rôle de sa maison.

La marche de la jeune Reine étoit plutôt une pompe triomphale qu'un simple voyage : les fêtes lui étoient prodiguées. Elle arriva dans la ville de Lyon huit jours avant le Roi son époux. Montmélian s'étoit rendu, et Henri ne vouloit pas quitter son camp sans avoir présidé lui-même à la démolition du fort Sainte-Catherine, selon un article de la capitulation. Enfin, le 9 décembre il vint à Lyon incognito, afin d'examiner sa nouvelle épouse. Elle étoit à souper : aussi-tôt que le Roi fut apperçu, on en instruisit la Reine, qui voulut se prosterner. Henri IV la releva et l'embrassa avec affection. Il desira que son mariage fût confirmé par le Légat, qu'il fit inviter à venir à Lyon. La bénédiction nuptiale leur fut donnée; la Reine parut dans cette cérémonie la couronne sur la tête, et couverte du manteau royal. Les fêtes les plus brillantes signalèrent cet heureux événement.

ACCOUCHEMENT DE LA REINE.

Le 27 septembre 1601, Marie de Médicis mit au monde un fils, qui a régné sous le nom de Louis XIII. Le Roi fit éclater la joie la plus vive : elle fut partagée par la France entière, qui vit, dans la naissance du nouveau Prince, un gage de son bonheur et du repos de l'Europe.

HENRI IV

PART POUR L'ALLEMAGNE,

ET REMET ENTRE LES MAINS DE LA REINE LE GOUVERNEMENT.

Le Duc de Clèves étoit mort sans postérité masculine ; il avoit laissé deux filles, dont l'une étoit mariée à l'Électeur de Brandebourg, et l'autre au Prince de Neubourg. Cette succession leur appartenoit, mais la Maison d'Autriche voulut profiter des circonstances pour étendre ses domaines. L'Empereur s'empara des duchés de Clèves et de Juliers, publiant que, faute d'enfans mâles, ces fiefs devoient être réunis à l'Empire : ce fut l'Archiduc Léopold qui en prit possession. Henri IV se disposa à défendre la cause des héritiers des Princes de Clèves. Il espéroit, dans cette circonstance, mettre un frein à l'ambition de la Maison d'Autriche, qui, déjà maîtresse de l'Allemagne, d'une grande partie de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal et des Pays-Bas, devenoit formidable à ses voisins.

Il rassembla donc son armée, et se prépara à la conduire en Allemagne. Mais avant de quitter la France, il voulut assurer la tranquillité publique ; il nomma Régente Marie de Médicis, et lui remit les rênes du gouvernement, avec la précaution de lui former un conseil, sans l'avis duquel elle ne pût rien décider. Et comme s'il eut prévu que le terme de sa vie approchoit, il lui donna des instructions plus étendues que ne sembloit l'exiger la durée de son absence. Il défendit de changer légèrement de ministres, et de faire entrer des étrangers dans le conseil. Il ordonna de ménager les Jésuites, en s'opposant toutefois à leur accroissement, et d'affoiblir leur influence à la cour de Rome ; de restreindre les parlemens aux seules fonctions qui leur sont attribuées, et ne

souffrir aucune entreprise qui pourroit porter atteinte aux prérogatives royales. Il recommanda sur-tout de modérer l'ambition des Princes ; de les satisfaire sur des choses indifférentes, mais de savoir faire respecter par eux les droits de l'autorité. Il pria la Reine de modérer la violence de son caractère, de ne prendre aucune résolution lorsqu'elle seroit emportée par la colère, et d'attendre que sa raison pût lui donner de sages avis.

Comme il savoit le desir qu'avoit Marie de Médicis de s'allier à l'Espagne, en faisant épouser à son fils une Princesse de cette Maison, il lui recommanda d'abandonner un projet qu'elle savoit bien n'être point de son consentement ; il lui fit connoître les motifs qui l'empêchoient de souscrire à cette union, et désigna pour être l'épouse de son fils l'héritière de Lorraine, en ordonnant formellement d'avoir égard à sa volonté sur cet article.

LE COURONNEMENT DE LA REINE.

Quoique Henri IV eût à se plaindre du caractère opiniâtre et jaloux de sa femme, il aimoit encore à lui donner des preuves de confiance. Il la consultoit souvent ; et, si elle eût pu modérer l'âpreté de son humeur, elle auroit sans doute régné entièrement sur le cœur de son époux. Pour son propre intérêt et pour celui de ses enfans, la prudence lui faisoit un devoir de fermer les yeux sur les nombreuses infidélités de son mari, qui ne cessoit pas, malgré ses torts apparens, de lui marquer une amitié sincère. Il lui en donna la preuve la plus réelle en lui confiant le gouvernement de la France, pendant le temps qu'il devoit conduire ses troupes en Allemagne pour forcer l'Archiduc Léopold à rendre Clèves et Juliers aux héritiers légitimes de ces Duchés : événement qui n'eut point lieu par la mort inopinée du Roi.

Avant d'effectuer son projet, Henri voulut qu'une cérémonie auguste prouvât à ses peuples l'estime qu'il faisoit de son épouse, en l'associant à son pouvoir. Il fit tout préparer pour le Couronnement de la Reine. Hélas ! qui eût dit que cette fête brillante devoit être suivie du plus grand malheur !

Le Sacre de la Reine fut fixé au 13 mai 1610, et l'Entrée devoit avoir lieu le 16 du même mois. Henri IV, dit-on, avoit un pressentiment qui lui faisoit redouter cette cérémonie. Il chercha à détourner de sinistres idées, en s'occupant lui-même du détail des fêtes qui devoient avoir lieu pour l'Entrée de la Reine, fêtes qui devoient surpasser en magnificence tout ce qu'on avoit vu en ce genre. Le Couronnement eut lieu à Saint-Denis, et ce fut le Cardinal de Joyeuse qui fit la cérémonie. La Reine y parut entourée de ses enfans. Les Princes du Sang, les Cardinaux, et tous les Seigneurs de la Cour l'accompagnoient. La Reine Marguerite, première femme de Henri IV, fut invitée. Elle n'osa désobéir au Roi : mais sa fierté naturelle souffrit beaucoup de voir le triomphe

de sa rivale, et sur-tout d'être obligée de céder le pas à la jeune Princesse. Elle n'osa rien en témoigner en public. Mais dans le particulier elle s'exhala en reproches contre le Prince qui l'avoit forcée à cette humiliation. Pour Henri, lorsqu'il vit paroître la Reine dans tout son éclat, il dit hautement qu'il n'avoit jamais rien vu de si beau que sa femme. On fit frapper une grande quantité de médailles d'argent pour perpétuer la mémoire de ce Sacre. La Reine elle-même les distribua au peuple. Le lendemain de cette fête fut commis le meurtre exécrable qui priva la France du meilleur de ses Rois.

APOTHEOSE DE HENRI IV. REGENCE DE MARIE DE MEDICIS.

L'APOTHÉOSE DE HENRI IV

ET LA RÉGENCE DE LA REINE.

Après le coup fatal qui priva la France de son Roi, Marie de Médicis songea aux moyens d'obtenir la Régence. Elle y avoit une espèce de droit par la confiance que son époux lui avoit accordée, lorsqu'en partant pour l'Allemagne, il la mit à la tête du Gouvernement. Cependant elle craignoit la résistance du Parlement. Les Princes qui devoient approuver ou combattre cette élection, n'étoient point à Paris. Selon les lois de l'Etat, on ne pouvoit conférer la Régence à la Reine sans leur avis. Il fallut donc employer la persuasion et même l'intrigue pour se ménager un parti capable de vaincre toutes les oppositions.

Le Parlement étoit assemblé aux Augustins. Aussi-tôt qu'il eut connoissance de l'attentat affreux qui venoit de se commettre, il députa deux de ses membres au Louvre pour s'assurer de la vérité et pour recevoir les ordres de la Reine. Le Président Séguier, instruit des projets de Marie de Médécis, vint au Parlement confirmer la perte qu'on venoit de faire, et proposa d'accorder sur le champ la Régence à la Reine, afin qu'elle fût en état de donner promptement aux Gouverneurs des Provinces les ordres nécessaires pour prévenir les troubles. Il assura que tel étoit l'avis du Chancelier et des Grands du Royaume. Le Président de Harlai fut de même avis, et insista pour qu'on passât sur-le-champ aux opinions. Dans ce moment le Duc d'Epernon entra dans la salle d'audience, tenant à la main son épée. « Elle est encore, dit-il, » dans le fourreau; mais si l'on ne pourvoit pas sur-le-champ à » la sûreté de l'Etat, en déclarant la Reine Régente, il faudra bien » l'en tirer, et je prévois qu'il y aura bien du sang de répandu. Je » sais que plusieurs d'entre vous demandent du temps pour » délibérer; mais ce délai, si utile dans d'autres occasions, seroit

» imprudent dans celle-ci. Ce que je vous propose, peut se faire » aujourd'hui sans péril, mais ne se fera pas demain sans carnage ».

Quoique les membres du Parlement connussent le danger d'accorder la Régence à Marie, sans la participation des Princes du Sang, le discours de d'Epernon les intimida, et la Régence fut accordée d'une voix unanime. Le lendemain, la Reine en grand deuil et voilée d'un crêpe, conduisit le jeune Roi au Parlement, et remercia la Cour de l'arrêt de la veille. Elle invita le Parlement à l'aider de ses conseils. Aussi-tôt on fit parvenir dans les provinces la nouvelle de la mort du Roi, et l'acte qui confioit la Régence à la Reine-mère. Le Comte de Soissons fut invité par Marie de Médicis à venir promptement à Paris, où sa présence étoit indispensable, sur-tout en l'absence du Prince de Condé. Le Comte de Soissons, irrité de ce qu'on avoit accordé la Régence sans l'avis des Princes, voulut protester contre cette infraction à leurs droits. Mais on lui fit des offres d'argent et d'apanage, qui le décidèrent à souscrire à ce qui s'étoit passé. Marie de Médicis, au moyen de cet arrangement, conserva le pouvoir et le titre de Régente.

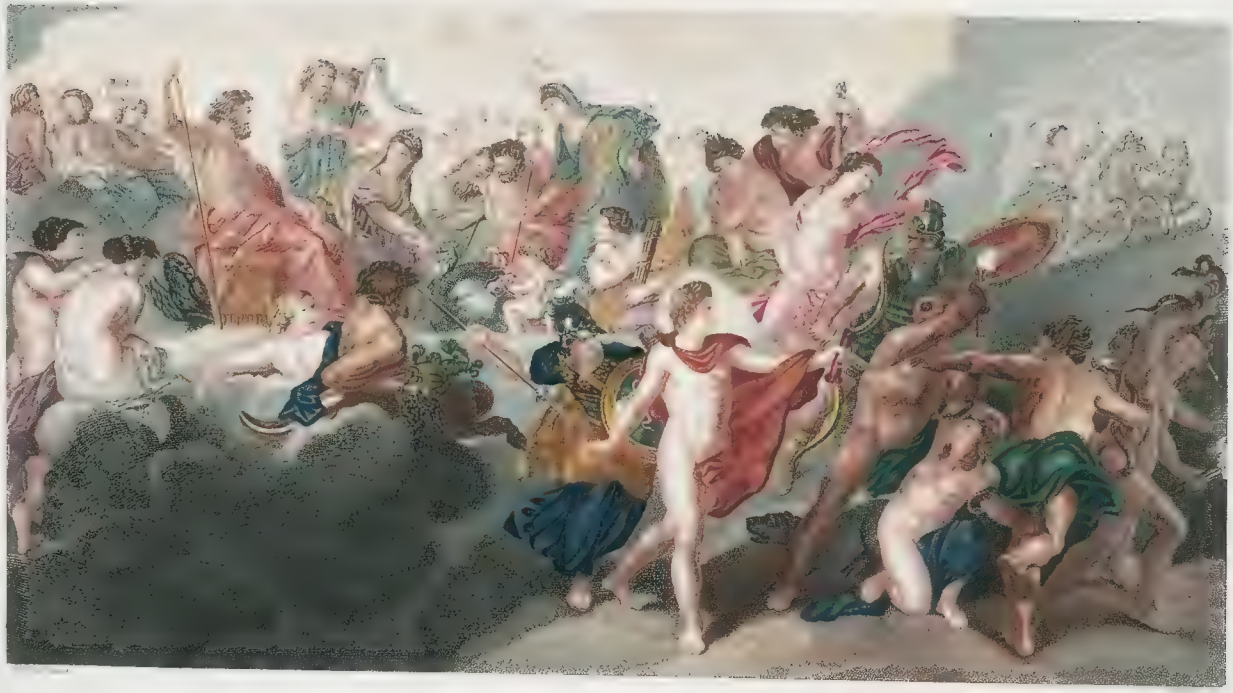

GOUVERNEMENT DE LA REINE.

LE GOUVERNEMENT DE LA REINE.

La grande composition connue sous le nom de *Gouvernement de la Reine*, est regardée comme une des plus belles productions du pinceau de Rubens. C'est au milieu de l'Olympe qu'il a placé son héroïne; c'est à l'assemblée des Dieux que cette Princesse est admise; c'est enfin une apothéose. Les emblêmes qui entourent Marie, font comprendre que son règne a été marqué par la douceur et la justice, et qu'à force de clémence, elle est parvenue à terrasser ou à dissiper les cabales que l'envie, l'hypocrisie et la mauvaise foi élevoient contre elle.

Tout en applaudissant à la conception brillante de ce morceau, on est forcé de le dire, on n'y reconnoît point la vérité historique. Sans doute Marie vouloit rendre la France heureuse; mais elle n'avoit que cette volonté chancelante qui cède à chaque occasion, sans prévoyance comme sans suite, et avec laquelle tous les maux se perpétuent et s'aggravent. Elle aima mieux se laisser tromper par les courtisans, que d'exécuter les conseils du sage et sévère Sully. La disgrace de cet homme rare, fut le présage des événemens fâcheux qui ont agité la vie de cette foible Princesse. Sans cesse tourmentée par des partis contraires, elle ne savoit les dissiper ni les contenir : sa grande ressource étoit d'acheter au poids de l'or une tranquillité éphémère. Enfin les années de sa régence furent funestes pour elle et orageuses pour le peuple.

LE VOYAGE DE LA REINE AU POINT DU JOUR.

VOYAGE DE MARIE DE MÉDICIS

AU PONT DE CÉ.

Marie de Médicis auroit voulu sans doute marquer sa régence par la douceur et la modération. On peut du moins le croire, en lui voyant accorder à ceux qui excitoient les troubles, des récompenses qui n'auroient dû être que le prix de la fidélité.

Une confiance extrême en Concini et sa femme, fut la cause de tous ses malheurs. Cet étranger, dont l'élévation faisoit murmurer tout le monde, osoit braver, dans l'excès de son orgueil, les droits des Princes du sang, qui, fatigués d'être joués par cet audacieux ministre, oublièrent leurs devoirs envers le souverain; ils formèrent une faction dont le Prince de Condé fut déclaré le chef. Le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche fut le prétexte de cette révolte. L'on fut indigné que Marie de Médicis, oubliant les ordres de son époux, osât s'unir avec une Maison qui prit une part si active dans la Ligue. Sous ce prétexte les Princes se retirèrent de la Cour, et soulevèrent les provinces dont ils avoient le gouvernement.

Marie de Médicis, effrayée de ce danger, rassembla quelques troupes; mais soit prudence ou tout autre motif, elle préféra d'entrer en négociation, et de faire droit aux demandes des mécontens. Le Prince de Condé osa envoyer à la Régente une espèce de manifeste, dans lequel, après s'être plaint des abus du Gouvernement, il finissoit par demander la convocation des États généraux dans trois mois au plus tard, et la suspension jusqu'à cette époque du mariage du Roi et de Mesdames ses sœurs. Il fit plus, il chercha à entraîner dans son parti le duc de Rohan, chef des Huguenots.

Marie, craignant de ne pouvoir réduire cette ligue qui sembloit formidable, fut tentée de se démettre de la régence. Elle en fut empêchée par un fidèle serviteur, qui lui représenta les

dangers d'une telle résolution dans un moment aussi orageux. En conséquence de cet avis, elle renoua les négociations. Les Princes, convaincus de la foiblesse de la Régente, imposèrent des conditions humiliantes pour l'autorité. On promit au Prince de Condé quatre cent cinquante mille livres. Le Duc de Mayenne eut trois cent mille livres, et M. de Longueville cent mille livres de pension. Les autres eurent des places et des avantages considérables. Le traité fut signé à Sainte-Menehould. La Reine écrivit au parlement, pour lui déclarer que le Prince de Condé et ceux de son parti n'avoient point eu dessein de se révolter contre le Roi, et qu'elle reconnoissoit leur innocence.

Quoique le Duc de Vendôme eût signé aussi le traité, il ne désarma point; la Régente se vit obligée de conduire le Roi en Bretagne, avec une petite armée sous les ordres du Maréchal de Brissac, pour réduire, s'il le falloit, ce rebelle; mais il se hâta d'aller au-devant du Roi, l'assurer de sa soumission. La Cour revint à Paris, où l'on fit des fêtes magnifiques.

L'ÉCHANGE DES DEUX REINES.

L'ÉCHANGE DES DEUX REINES.

Après la mort de Henri IV, Marie de Médicis suivit avec plus d'activité son projet de la double alliance avec la Maison d'Autriche. Du vivant même de son époux, elle faisoit négocier en secret cette alliance, à laquelle le Roi avoit formellement déclaré qu'il ne consentiroit jamais ; il vouloit, au contraire, abaisser l'orgueil de cette Maison, qui avoit pris une part si active dans les troubles qui avoient agité la France après la mort de Henri III. Lorsque Henri IV se disposa à partir pour l'Allemagne, et qu'il remit le gouvernement entre les mains de la Reine, entr'autres instructions, il lui ordonna expressément de ne point former d'engagement avec l'Autriche : il avoit promis son fils à la princesse de Lorraine, et sa fille aînée au fils du duc de Savoie. Il destinoit le duc d'Anjou à la princesse de Mantoue. Marie de Médicis n'ignoroit pas que le Roi, en formant ces alliances, avoit le projet de réunir la Lorraine à la France, de se faire des amis des princes d'Allemagne, et d'acquérir le Mantouan, afin d'avoir des possessions en Italie.

Quoiqu'elle connût le motif qui faisoit agir le Roi, elle n'avoit point renoncé à son projet, et flattoit la Cour d'Espagne de cette alliance, par l'entremise de l'Ambassadeur de Toscane, car celui de France avoit reçu des ordres contraires du Roi même.

Aussi-tôt que la Régence fut accordée à Marie, elle s'occupa de mettre à exécution le plan qu'elle avoit formé de la double alliance de Louis XIII avec l'Infante, et de madame Elisabeth avec l'Infant d'Espagne : le Grand-Duc lui-même négocia cette affaire. Mais Philippe III, qui n'avoit plus à craindre la valeur de Henri, ne fut plus si pressé de conclure : il exigea plusieurs conditions qui furent acceptées par Marie. Cependant ce traité éprouva de fortes contradictions au conseil de la part des Princes du Sang ; ils représentèrent à la Reine que c'étoit outrager la mémoire du feu

Roi, que de conclure deux mariages si opposés à ses vues. Toutes ces remontrances ne servirent à rien ; Marie avoit eu soin d'intéresser à sa cause tous les grands du royaume ; le traité fut signé, et la célébration des mariages fixée au 25 mars 1612. Cependant l'opposition qui existoit à la Cour entre les Princes et les Ministres, les embarras et les troubles survenus à ce sujet, retardèrent l'exécution du traité jusqu'au 17 d'août 1615, que Louis XIII partit pour aller recevoir sa nouvelle épouse à Bayonne, et madame Elisabeth pour être remise à l'Infant. L'échange des deux Princesses se fit sur une galère magnifique. Marie de Médicis fut vivement affectée du départ de sa fille, qu'elle ne devoit plus revoir, et resta un jour entier couchée, et livrée à la douleur la plus amère.

FÉLICITÉ DE LA RÉGENCE.

Ce Tableau est purement allégorique, et ne tient à aucun trait de la vie de Marie de Médicis. La Reine y est représentée tenant les balances de la Justice. Tous les attributs qui l'entourent annoncent que sa Régence fut heureuse, et que les peuples éprouvèrent sous son règne la félicité que de bonnes loix et un gouvernement sage peuvent procurer.

Cependant, tout en rendant justice à l'heureuse conception du peintre, nous sommes forcés d'avouer qu'il a plus consulté l'impulsion de son génie que la vérité. Les Rois, de leur vivant, sont habitués à recevoir l'encens que l'adulation ou l'intérêt leur prodiguent; mais lorsque la mort a détruit le prestige, l'austère vérité reprend ses droits, la postérité juge impartialement les actions, et distribue l'éloge ou le blâme avec franchise.

Marie, nous le croyons, vouloit le bien de ses peuples, mais un malheureux défaut a rendu inutiles ses bonnes intentions; l'irascibilité de son caractère a fait son malheur et celui du héros dont elle fut la compagne. Ce défaut, qu'une excellente éducation, les leçons et l'exemple d'une grande Princesse n'ont pu détruire, a tourné au désavantage des peuples, et préparé les longs malheurs qui l'ont accablée jusqu'à sa mort.

Marie avoit l'ambition de régner sans en avoir les talens; et cette Princesse opiniâtre et jalouse de son autorité, fut la plus foible des femmes dans les occasions où la fermeté étoit nécessaire à son repos et à celui de la France. Lorsqu'elle croyoit céder à sa volonté, elle ne suivoit que celle de ses courtisans, qui régnoient véritablement, et qui lui imposoient à elle-même le joug qui pesoit sur les peuples. Dupe de Concini, de sa femme, du duc d'Epernon, elle le fut encore davantage de ce fameux Richelieu, qui lui dut son élévation, et qui ne parut être dans ses intérêts que pour mieux préparer sa ruine et la sacrifier à sa politique. La régence

de cette infortunée Princesse fut remplie d'orages par les différens partis qui agitoient la France. L'arrogance et la hauteur des Ministres, l'ambition des Princes du Sang, les révoltes des religionnaires qui soutenoient leurs prétendus droits les armes à la main, exigeoient une fermeté et une prudence dont Marie étoit incapable; sa seule ressource étoit d'acheter à prix d'argent un repos momentané, qui étoit presqu'aussi-tôt troublé par les nouvelles prétentions de tous ces factieux : les trésors que la sage économie de Henri IV avoit amassés furent dissipés, et ne servirent qu'à payer des rebelles.

Au reste, on est forcé de plaindre cette Princesse, puisqu'elle a expié par de longs malheurs des défauts qu'elle tenoit de la nature, et qu'il n'étoit peut-être pas en son pouvoir de réprimer et de vaincre.

LA MAJORITÉ DU ROI LOUIS XIII.

Depuis long-temps Marie de Médicis desiroit que son fils eût atteint l'âge de sa majorité, pour lui remettre les rênes du Gouvernement. Fatiguée par les tracasseries de sa Cour, les prétentions des Princes, et les révoltes des religionnaires, elle espéroit que l'autorité de son fils mettroit fin à ces débats scandaleux. Elle espéroit aussi conserver sur l'esprit du jeune Roi assez de pouvoir pour le gouverner lui-même, et par-là régner tranquillement et sans obstacle. Ce qui faisoit desirer si vivement cette époque à la Reine, c'est que non-seulement elle n'avoit point assez de fermeté pour en imposer aux factieux, mais encore elle étoit calomniée dans des libelles. Les Huguenots soulevés dans la Bretagne sous les ordres du Duc de Rohan, faisoient courir le bruit que la Reine avoit le dessein d'empoisonner son fils pour conserver la Régence. Cette imputation odieuse et sans vraisemblance, s'étoit tellement accréditée, qu'on forçoit Louis XIII à ne rien recevoir de la main de sa mère. Marie, alarmée de cette calomnie, eut la foiblesse de faire répondre à ces libelles par des apologies de sa Régence. Malgré les sacrifices énormes qu'elle avoit faits pour concilier les intérêts des Princes, et satisfaire à leur cupidité, elle ne pouvoit obtenir de repos. Tous les jours de nouvelles conditions lui étoient dictées insolemment. Enfin abreuvée de chagrins, de dégoûts, elle pensa sérieusement à abandonner la Régence. C'étoit là que les Princes vouloient l'amener. Mais Concini, sa femme et les autres courtisans qui avoient besoin de son autorité pour conserver leur puissance, s'alarmèrent de cette résolution, et parvinrent à la détacher de tout projet de retraite. Elle se décida seulement à faire déclarer le Roi majeur, aussi-tôt que sa quatorzième année seroit commencée, s'autorisant de l'exemple de Catherine de Médicis qui, dit-elle, fit déclarer Charles IX majeur de bonne heure, pour se mettre à l'abri de l'envie, et avoir l'autorité plus absolue sous le nom de son fils.

Ce qui prouva que c'étoit à regret qu'elle auroit quitté le pouvoir, c'est l'ascendant qu'elle voulut toujours conserver sur son fils, et qui fut par la suite la cause de tous ses malheurs. Lorsque les Princes virent que la Reine vouloit user de ses droits, ils ne mirent plus de ménagemens dans leur conduite. Plusieurs Provinces de la France promirent d'entrer dans leur révolte : on eut beau conseiller à Marie de repousser pour cette fois par la force un attentat aussi déclaré contre sa puissance, elle aima mieux suivre les avis de Concini, et entrer en négociations avec ses plus cruels ennemis. Il fallut qu'elle récompensât la perfidie. Plus elle paroissoit foible, plus les conditions qu'on lui imposoit étoient dures. Lorsque tout parut pacifié, la Reine fit faire les préparatifs pour le lit de justice que le jeune Roi devoit tenir, et Marie vint déclarer au Parlement, qu'elle remettoit l'autorité dans les mains du Roi son fils.

LA REINE S'ENFUIT DE LA VILLE DE BLOIS

LA REINE S'ENFUIT DE BLOIS.

La Reine avoit vu avec joie arriver l'âge de la majorité du Roi : elle espéroit gouverner sous son nom sans aucune responsabilité ; mais son attente fut trompée, et ses malheurs ne firent qu'augmenter. Deux hommes protégés par elle furent ses persécuteurs ; l'Évêque de Luçon, depuis Cardinal de Richelieu, et le Duc de Luynes. Ce dernier avoit pris un tel ascendant sur l'esprit du Roi, que Marie ne s'apperçut de son pouvoir que lorsqu'il n'étoit plus temps d'en arrêter les effets. En vain Marie de Médicis, appuyée de son confident le Maréchal d'Ancre, voulut forcer ce favori de s'éloigner de la Cour : plus adroit qu'eux, il s'y soutint, et parvint à amener la catastrophe sanglante qui termina la vie du Maréchal. Il poussa sa vengeance jusque sur la mère de son Roi, qui fut victime, par la foiblesse de ce Prince, de cet audacieux courtisan.

Le premier acte d'autorité du Duc de Luynes après la mort de Concini, fut d'éloigner Marie des affaires, et d'engager même le Roi à ne plus lui rendre les respects qu'il lui devoit. Marie, retirée dans son appartement, insista inutilement pour obtenir une audience de son fils ; elle lui fut refusée. Le projet de Luynes étoit de contraindre la Reine de quitter la Cour, où elle étoit tenue en captivité, sans avoir le droit de voir personne. Ce que Luynes avoit prévu arriva. Marie fit demander au Roi la permission de se retirer à Moulins, dont la ville faisoit partie de son douaire. Cette proposition fut acceptée ; et en attendant qu'on eût fait au château les réparations nécessaires, on lui indiqua celui de Blois. A cette condition on lui promit de voir son fils avant son départ ; mais on avoit si bien réglé le cérémonial, que c'étoit plutôt une entrevue politique qu'une visite affectueuse. Elle n'eut pas la permission d'emmener avec elle les serviteurs qui lui étoient dévoués.

La Reine quitta la Cour. Luynes devint alors le seul confident du Roi, et son pouvoir augmentoit chaque jour. Marie de Médicis,

abreuvée de dégoûts, chercha à intéresser plusieurs personnes en sa faveur. Elle fit agir auprès du Duc d'Épernon, pour l'engager à la retirer de sa prison; mais comme elle étoit surveillée elle-même par les gens qui l'entouroient, l'exécution de ce projet étoit difficile. Néanmoins, dès que d'Épernon eut donné sa parole, il travailla sérieusement à remplir les vœux de cette Princesse. Lorsque tout fut prêt, Marie descendit par sa fenêtre, au milieu de la nuit. Accompagnée seulement de deux femmes et du Comte de Brenne et Duplessis, elle traversa la ville sans flambeaux pour rejoindre son escorte, commandée par le Duc d'Épernon, qui devoit la conduire à Loches.

Cette évasion fut tenue si secrète, que les gens de la Reine ne s'apperçurent de sa fuite que lorsqu'elle-même étoit arrivée à Loches. Elle fit savoir aussi-tôt à son fils, qu'étant retenue prisonnière au château de Blois, par la tyrannie de ses ennemis, elle avoit résolu de s'affranchir de cet esclavage, qui sans doute n'étoit point dans les intentions de Sa Majesté, et qu'elle lui demandoit la permission de se retirer à Angoulême. Elle justifia aussi auprès du Roi la conduite du Duc d'Épernon.

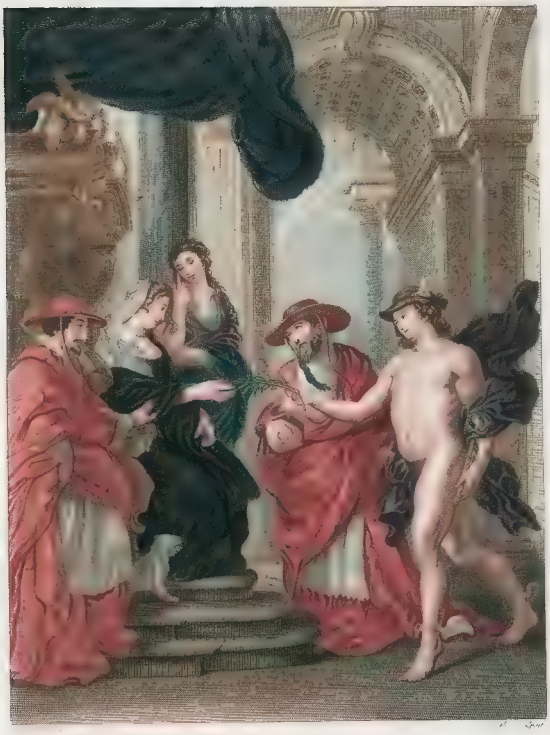

[illegible] DE LA PAIX.

LA REINE PREND LE PARTI DE LA PAIX.

Marie de Médicis, incertaine et craintive lorsqu'il s'agissoit d'imposer aux rebelles, augmentoit par sa foiblesse les dangers qui s'accumuloient sur sa tête. Si elle se décida à conduire une petite armée dans la Bretagne et l'Anjou, ce fut plus pour obtenir des conditions moins dures dans ses traités, que pour opposer une vive résistance aux tentatives des révoltés.

Le prince de Condé, toujours prêt à lever l'étendard de la rebellion, n'avoit point non plus cette fermeté nécessaire à un chef de parti ; ne pensant qu'à ses propres intérêts, il étoit toujours disposé à faire des traités particuliers, et à abandonner les autres Princes, qui se trouvoient forcés par cette désertion à traiter pour eux-mêmes. Il est heureux pour la France, dans ces temps de calamités, que le premier Prince du Sang n'ait point eu l'énergie du duc de Bouillon ; car alors l'étranger, profitant de ces désordres politiques, n'auroit pas manqué d'affoiblir une puissance qui lui donnoit de l'ombrage, et contre laquelle il y avoit un plan formé de destruction.

Dans ces temps désastreux chaque parti armoit pour défendre sa cause, et aucune action ne s'engageoit. L'irrésolution du prince de Condé, la foiblesse de la Régente, amortissoient les premiers élans, et l'on finissoit par entrer en négociation. Chaque Prince ayant une autorité absolue dans son Gouvernement, il lui étoit facile d'opposer de la résistance aux ordres du Roi : l'exemple de ces guerres intestines détermina depuis le cardinal de Richelieu à détruire les restes de la féodalité, et à concentrer le pouvoir dans les mains du Roi.

Lorsque la Régente fut décidée à conclure la paix, elle assembla un grand Conseil. « On y délibéra sur les demandes du prince de Condé : il y fut arrêté qu'on lui donneroit le château d'Amboise pour sa retraite, comme un lieu de sûreté où il fût en état de

pouvoir plus librement faire ses propositions aux États-généraux qui devoient se tenir à Sens ». Personne n'osa, dans cette occasion, donner un avis contraire, craignant le ressentiment des Princes, et sachant que Marie de Médicis n'étoit point capable de suivre des conseils qui auroient pu faire respecter son autorité. Dans ces occasions, l'avantage restoit toujours au plus audacieux.

Tous ces maux ne provenoient que d'une confiance aveugle que la Régente avoit en Concini et sa femme; ces deux étrangers furent la cause de dix années de troubles et de sédition. L'insolence et le faste de cet audacieux courtisan armoient tous les Seigneurs contre Marie, qui n'eut pas la force de sacrifier au repos public, deux créatures qu'elle auroit dû éloigner d'elle et renvoyer en Italie. Elle aima mieux dissiper des trésors immenses, et augmenter l'autorité de ses ennemis, que de se priver de cet adroit ministre, qui régnoit beaucoup plus qu'elle.

C'est à la sollicitation de Galigaï, que la Régente se détermina à accorder au prince de Condé toutes ses demandes, afin de conclure la paix.

CONCLUSION DE LA PAIX.

Lorsqu'on apprit à la Cour la fuite de la Reine, et qu'on eut connoissance du parti qui se formoit en sa faveur, on ne sut que résoudre. Le Roi, qui étoit à Saint-Germain, revint promptement à Paris. Il tint un Conseil, où, après avoir recueilli les opinions de chaque membre, il les examina secrètement avec ses confidens avant de rien arrêter. Le Duc de Luynes, qui craignoit plus que personne le retour de Marie, fut aussi le plus opiniâtre à prendre des moyens violens pour empêcher ce retour. Il conseilla au Roi de lever une armée de cent mille hommes, et d'aller faire le siége d'Angoulême. Le Nonce du Pape ayant appris ce projet, fit tous ses efforts pour ramener le Roi à des sentimens plus dignes de lui; il reprocha même à Luynes d'avoir donné à son Roi un conseil qui terniroit sa gloire aux yeux des peuples. Enfin, un prédicateur eut le courage de reprocher publiquement à Louis, d'oser faire la guerre à celle dont il avoit reçu le jour. Le Roi, touché de ces avis, se détermina à employer les voies d'accommodement. Cependant, on fit une levée d'hommes pour arrêter les entreprises des Seigneurs qui étoient entrés dans le parti de la Reine; et quoique Marie eût justifié d'Epernon auprès du Roi, auquel elle avoit fait parvenir l'exposé de la conduite du Duc en protestant de sa soumission, le Roi ordonna au Duc de Mayenne de se saisir des places dont d'Epernon étoit Gouverneur.

Pendant tout ce désordre, Marie ne recevoit point de réponses de son fils, aux lettres qu'elle lui avoit adressées. Etant instruite des préparatifs militaires qu'on faisoit, elle s'en plaignit, et lui écrivit : « Quoique je meure maintenant par la force de la douleur et des » armes qu'on vous fait prendre, la tache qu'imprimera à votre » nom, dans la postérité, la violence qu'on vous conseille, et la » désolation de vos peuples qui en arrivera, vous fera plus de tort » que la fin de ma vie ne m'en sauroit apporter : de sorte que me

» prosternant à vos pieds, je vous conjure très-étroitement de contre-» mander promptement tous les susdits préparatifs de guerre ». Elle l'assura qu'elle ne vouloit point avoir part au Gouvernement, mais seulement le prémunir contre les conseils perfides de ceux qui abusoient de sa bonté. Luynes, qui avoit donné au Roi le conseil de traiter sa mère en ennemie, voyant que Louis avoit préféré, d'après d'autres avis, des voies d'accommodement, fit revenir l'Evêque de Luçon de son exil, et le chargea de cette importante mission. La Reine, qui avoit une confiance entière en ce Prélat, et qui ignoroit qu'il étoit vendu à son plus implacable ennemi, le revit avec joie.

Le Duc d'Epernon avoit rassemblé une petite armée, mais on n'agissoit avec rigueur de part ni d'autre. Marie, qui desiroit une réconciliation, vouloit seulement l'avoir plus durable et plus avantageuse. Enfin, les Puissances étrangères intervinrent dans cette querelle, et déterminèrent les deux partis à s'entendre. Le traité fut signé par Marie le 31 avril 1619. La Reine fit chanter aussi-tôt un *Te Deum* dans l'Eglise cathédrale d'Angoulême.

[illegible] CONFIRMÉE DANS LE CIEL.

LA PAIX CONFIRMÉE DANS LE CIEL.

Le traité de paix, accepté par Marie de Médicis et signé par elle, fut presque la cause d'une nouvelle rupture. La publicité qu'elle avoit donnée à ce traité avant que son fils ne l'eût ratifié, indisposa Louis contre elle. Il reprocha à ceux qui avoient négocié cette paix, d'avoir permis à la Reine de donner des marques publiques de sa satisfaction avant qu'il n'eût approuvé ce traité. Par ce moyen, la Reine sembloit offrir la paix et non la recevoir. Cependant l'union ne fut point troublée, et même le Roi écrivit à sa mère pour lui marquer la satisfaction qu'il éprouvoit de leur réunion. Il joignit à sa lettre le pardon qu'il accordoit à tous ceux qui avoient pris les armes pour elle. La Reine fit une réponse affectueuse à son fils, et se justifia de sa fuite précipitée de Blois. Le Duc d'Epernon fit parvenir au Roi de nouvelles protestations de fidélité, s'appuyant, pour sa justification, d'une déclaration de Sa Majesté, qui avoit permis à la Reine-mère d'aller dans telle partie du royaume qu'elle voudroit. C'étoit effectivement d'après cette déclaration que d'Epernon s'étoit décidé à se prêter au projet d'évasion.

Le Roi partit pour la Touraine, dans l'intention de faire exécuter les articles de paix, et de se ménager une entrevue avec la Reine-mère. Il envoya au Parlement des lettres-patentes, pour lui faire part de la paix qu'il venoit de conclure. Aussi-tôt que Marie de Médicis sut que son fils étoit en chemin pour venir la trouver, elle partit d'Angoulême escortée par une nombreuse cavalerie, sous les ordres du Duc d'Epernon. La première entrevue du Roi et de sa mère fut touchante ; Marie de Médicis, les yeux baignés de larmes, embrassa son fils avec tendresse. Ils demeurèrent onze jours à Tours, se donnant sans cesse des marques d'affection. Luynes, qui n'avoit pu s'opposer à cette réconciliation, prit le parti de s'humilier. Il fit à la Reine des protestations de soumission

que son cœur étoit loin d'approuver. Marie se crut fermement réconciliée avec son fils, et elle dissimula sa haine pour Luynes, espérant bien qu'une fois son autorité rétablie, elle trouveroit le moyen de perdre ce dangereux ennemi. Elle voulut lui opposer l'Évêque de Luçon, son protégé, connoissant toute l'adresse et les talens de cet homme; mais plus elle fit pour lui, plus il lui montra d'ingratitude. Une fois parvenu à la place qu'il ambitionnoit, il ne garda plus aucune mesure, et ne craignit pas d'armer le fils contre la mère, et de forcer cette malheureuse princesse d'aller chercher, dans le pays étranger, un asyle qu'on lui refusoit dans un royaume jadis soumis à son obéissance.

C'est pour faire allusion à ce traité de paix, que Rubens a représenté Louis XIII et sa mère se jurant une amitié éternelle à la face du ciel. L'hydre de la guerre est foudroyée, et ne doit plus, selon la pensée du peintre, relever sa tête hideuse. Malheureusement l'événement ne justifia pas l'allégorie, et Marie ne tarda pas à éprouver ce que peut un ennemi armé d'un grand pouvoir.

LE TEMPS DÉCOUVRE LA VÉRITÉ.

Ce Tableau est encore du nombre de ceux que le génie du peintre a embellis par une heureuse fiction. Il s'est servi de l'autorité des Poètes, qui nous représentent le Temps sous la forme d'un vieillard, qui enlève peu à peu le voile dont s'enveloppe la Vérité. Cette allégorie, vraie en elle-même, trouve ici peu d'application.

Il est vrai pourtant que de lâches diffamateurs attaquèrent plus d'une fois Marie de Médicis; mais les Historiens n'ont fait usage de ces libelles que pour les combattre ou les condamner à un éternel oubli. On sait que Richelieu, qui lui devoit sa fortune et son élévation, fut le premier à préparer ses malheurs, et qu'il avoit à ses ordres des plumes vénales occupées à répandre des satires contre cette Princesse, qui ne se doutoit pas de la part que son protégé avoit dans ces œuvres clandestines.

La Reine, de son côté, payoit des apologistes pour répondre aux calomnies qu'on imprimoit contr'elle; mais la postérité juge sur des faits et non sur des propos vagues et sans fondemens. Le crime qu'on a prêté à Marie de Médicis est si affreux, qu'il ne faut pas moins que des preuves authentiques pour en noircir la mémoire d'une reine et d'une épouse. Étoit-ce au moment où Henri l'associoit solemnellement à sa puissance, en lui remettant les rênes du Gouvernement pendant son absence, et la faisant couronner sous ses yeux, qu'on peut raisonnablement croire que cette femme étoit prévenue du coup qui alloit priver la France du meilleur de ses Rois? L'intérêt même de Marie devoit lui faire desirer la conservation de son époux; lui seul étoit capable de contenir les différens partis qui agitoient encore le royaume, et que Rome et l'Espagne avoient fomentés du temps de la Ligue. En effet, la Régence de cette Princesse en fut troublée; les révoltes sans cesse renaissantes des Princes et des Grands du

Royaume, lui firent cruellement sentir la perte de la main ferme et vigoureuse dont elle étoit privée par le crime d'un obscur scélérat.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE PREMIERE.

Portrait de Pierre-Paul RUBENS.

RUBENS naquit à Cologne l'an 1577. Il étoit fils de Jean Rubens, Noble d'extraction et Conseiller dans le Sénat d'Anvers. Il commença de peindre la Galerie du Luxembourg en 1620, et mourut à Anvers en 1640, âgé de 63 ans.

PL. II.

Portrait de Marie de Médicis sous la forme de Bellone, entouré des attributs de la guerre.

Elle porte d'une main la statue de la Victoire; des Génies ailés la couronnent. Cette Princesse naquit à Rome le 26 Avril 1573, et mourut à Cologne le 3 Juillet 1642.

PL. III.

Portrait de François de Médicis, Grand-Duc de Toscane, père de Marie de Médicis.

Il mourut sans enfans mâles en 1597. Son frère Ferdinand Ier, qui avoit été Cardinal, lui succéda.

PL. IV.

Portrait de Jeanne d'Autriche, Grande-Duchesse de Toscane, fille de l'Empereur Ferdinand Ier, mère de Marie de Médicis.

Elle naquit à Prague en 1547, épousa François Ier, Grand-Duc de Toscane, et mourut en 1578, à l'âge de 32 ans.

PL. V.

La destinée de Marie de Médicis.

Sous les auspices de Jupiter et de Junon, qui occupent la partie supérieure du Tableau, les trois Parques filent les jours de Marie de

Médicis; Lachésis tient la quenouille, Atropos conduit le fil dans les mains de sa sœur Clotho qui tourne le fuseau.

PL. VI.

Naissance de Marie de Médicis.

Lucine, Déesse des accouchemens, confie la jeune Princesse à la Ville de Florence, qui la reçoit entre ses bras. Aux pieds du personnage allégorique qui représente cette Ville, est un Lion appuyé sur le fleuve d'Arno. Les Destinées, voltigeant dans les airs, répandent à pleines mains des fleurs autour de Marie. Son Génie tutélaire, tenant une Corne d'abondance d'où sortent les attributs de la Royauté, présage sa grandeur future. Deux Enfans jouant avec un Ecusson rappellent que Louis XI permit aux Médicis d'ajouter, comme marque d'alliance, une Fleur de Lys à leurs Armes. Le Signe du Sagittaire dans le ciel indique le temps précis de la naissance de la Reine.

PL. VII.

Education de Marie de Médicis.

Dans la grotte de la Fontaine Castalie, Minerve enseigne les élémens des sciences à Marie de Médicis; Mercure lui fait don de l'éloquence; et Apollon, couronné de lauriers, jouant d'un instrument, lui apprend les belles-lettres et la musique; les Graces lui présentent une Couronne. Sur le devant du Tableau sont les attributs des Arts que Marie a protégés.

PL. VIII.

Henri IV délibère sur son futur Mariage.

L'Hymen couronné de fleurs, présente au Roi le portrait de Marie de Médicis, dont un Amour lui fait admirer la beauté. La France placée à ses côtés, l'engage à contracter cette alliance, à laquelle Jupiter et Junon prennent part dans le ciel. Deux Amours jouent avec les Armes de Henri.

PL. IX.

Mariage de Marie de Médicis avec Henri IV.

Le Grand-Duc épouse par procuration Marie de Médicis, sa nièce, au nom de Henri IV. Le Cardinal Aldobrandin leur donne la bénédiction nuptiale. L'Hymenée, couronné de fleurs, tient un pan de la

robe de la Princesse. On voit à sa suite la Grande-Duchesse, Jeanne d'Autriche, et la Duchesse de Mantoue. Du côté du Grand-Duc on remarque le Duc de Bellegarde, porteur de la procuration de Henri IV, et le Marquis de Sillery, négociateur de cette alliance.

Nota. La cérémonie de ce Mariage fut célébrée dans l'Église de Santa-Maria del Fiore, à Florence, l'an 1600.

PL. X.

Débarquement de la Reine au port de Marseille, le 3 Novembre 1600.

La France, la Ville de Marseille et son Clergé vont au-devant de la nouvelle Reine et lui présentent le dais. Les personnes les plus illustres de sa famille l'accompagnent. La Renommée avec une double trompette annonce son arrivée. Neptune, Dieu des Eaux, après avoir protégé la navigation, affermit la galère tandis que Marie de Médicis en descend. Près de lui sont des Sirènes, et un Triton qui entonne avec sa Conque des cris d'allégresse.

PL. XI.

La Ville de Lyon va au-devant de la Reine.

La Ville de Lyon, assise dans un char traîné par deux Lions que des Enfans ailés conduisent, élève ses regards aux cieux, admire les nouveaux Epoux qui sont représentés sous les figures de Jupiter et de Junon, en se félicitant d'avoir vu leur union s'accomplir dans son sein. L'Hymen, couronné de fleurs, est auprès d'eux : d'une main il porte un flambeau, et il indique de l'autre la Constellation de Vénus, sous les influences de laquelle ce mariage a été célébré. Dans le lointain on apperçoit une partie de la ville.

PL. XII.

L'Accouchement de la Reine.

Marie de Médicis, la tête appuyée sur le bras de la Fortune, vient de donner le jour au Dauphin, et le regarde avec une douce satisfaction qui change en joie toutes les douleurs de l'enfantement. D'un côté, la Justice confie le nouveau Prince au Génie de la Santé; de l'autre, est la Fécondité, qui dans sa Corne d'abondance montre à la Reine les cinq autres Enfans qui doivent naître d'elle. Le Soleil, commençant sa course, fait connoître que l'accouchement eut lieu le matin; et la Constellation de Castor, dont il est précédé, qu'il se fit heureusement.

PL. XIII.

Henri IV part pour la guerre d'Allemagne.

Le Roi, avant son départ, confie à la Reine le gouvernement du Royaume, figuré par un Globe semé de Fleurs de Lys. Au milieu d'eux est le Dauphin, leur fils, qui depuis fut Louis XIII. Le Roi est attendu par les Officiers de son armée. Auprès de la Reine sont la Fidélité et la Prudence.

PL. XIV.

Le Couronnement de la Reine.

Cette cérémonie pompeuse se fit à S. Denis, le 13 Mai 1610. Marie de Médicis y paroît à genoux, vêtue de son manteau royal. Les Cardinaux de Gondi et de Sourdis assistent le Cardinal de Joyeuse qui la couronne, tandis que des Génies célestes répandent sur le peuple les richesses et l'abondance. Le Dauphin et sa jeune Sœur sont à ses côtés; immédiatement après viennent le Duc de Ventadour et le Chevalier de Vendôme, qui portent, le premier, le sceptre, le second, la main de justice. La Reine est accompagnée de Marguerite de Valois, de Madame et des Princesses de la Cour. Dans le fond on remarque le Roi placé à une tribune d'où il regarde la cérémonie. Un peu plus bas sont les Ambassadeurs des Puissances étrangères et les Musiciens.

PL. XV.

L'Apothéose de Henri IV et la Régence de la Reine.

D'un côté du Tableau paroît Henri que le Temps élève dans le ciel, où il est reçu par Jupiter et les autres Dieux de l'Olympe. Plus bas et sur la terre, Bellone, portant un trophée, s'arrache les cheveux, et dans le plus affreux désespoir exprime les regrets que lui cause la mort du Roi. La Victoire partage sa douleur, assise sur un monceau d'armes; elle lève les yeux vers le ciel, à qui elle semble reprocher de lui ravir ce héros. L'Hydre de la Rebellion, quoique blessée, dresse encore sa tête menaçante.

De l'autre côté du Tableau la Reine, les yeux baignés de larmes, et vêtue de deuil, est assise sur son Trône; elle a auprès d'elle Minerve armée de son Égide protectrice, et la Prudence, qui reçoit le Gouvernement sous l'emblême d'un Globe fleurdelisé, que la France agenouillée lui présente.

La Régence paroît dans les airs, remet à Marie de Médicis le gouvernement de l'État, pendant que les Seigneurs de la Cour lui promettent fidélité et dévouement.

PL. XVI.

Le Gouvernement de la Reine.

L'Olympe est assemblé pour présider au gouvernement de Marie de Médicis. Jupiter sur son trône, Junon à ses côtés (symboles de la Providence), font atteler au Globe de la France plusiers Colombes, image de la douceur; ils en donnent la conduite à l'Amour. Devant eux est la Paix, qui promet à Jupiter de se maintenir dans le Globe qu'elle désigne. La Concorde avec son faisceau est près d'elle; cependant Apollon de ses flèches, Minerve de sa lance, Mars, que Vénus veut retenir vainement, chassent et poursuivent la Discorde, l'Envie, la Haine et la Fraude, monstres ennemis de la félicité publique.

PL. XVII.

Voyage de Marie de Médicis au Pont-de-Cé.

La Reine, le casque en tête, montée sur un superbe coursier, et suivie de la Force, indiquée par un Lion, vient de réduire le Pont-de-Cé où se fomentoit une guerre civile. La Victoire la couronne, tandis que la Renommée publie ses succès. Un Aigle poursuivant dans les airs plusieurs oiseaux de proie, fait allusion à la Reine dissipant les ennemis de l'État. Dans le fond on apperçoit la Ville de Pont-de-Cé dont les Chefs remettent les clefs aux Officiers de l'armée victorieuse.

PL. XVIII.

Échange des deux Reines.

Cet échange se fit le 9 Novembre 1615, sur la petite rivière d'Andaye qui sépare la France de l'Espagne. On y dressa un pont de barques, richement décoré de tapis, qui formoit une espèce de théâtre triomphal. Isabelle de Bourbon doit épouser Philippe IV, Anne d'Autriche Louis XIII. La France et l'Espagne, désignées par leurs attributs, donnent et reçoivent les nouvelles Reines, tandis que la Félicité, dans les cieux, entourée d'une foule d'Amours dansans, répand sur ces jeunes Princesses une pluie d'or, et que le fleuve du pays avec une Naïade leur offre du corail et des perles. Un Triton fait retentir sa conque.

PL. XIX.

Félicité de la Régence.

La Reine, sur son Trône, tient d'une main le Sceptre, de l'autre une Balance, pour indiquer qu'on ne règne que par la justice. Minerve et l'Amour sont placés à ses côtés pour faire naître l'abondance sous le sage gouvernement de la Reine. La Prudence distribue en sa présence des Lauriers, des Médailles et autres récompenses aux Génies des Beaux-Arts, qui foulent aux pieds l'Ignorance, la Médisance et l'Envie, dont le bras encore étendu cherche à saisir quelques ouvrages pour les anéantir.

Le Temps, couronné de diverses productions des saisons, conduit la France au siècle d'or; des Renommées l'annoncent.

PL. XX.

Majorité de Louis XIII.

Marie de Médicis remet à son fils le gouvernement de l'État sous l'emblême d'un Vaisseau dont il tient le gouvernail. La Force, la Religion, la Justice et la Bonne-Foi, désignées par les attributs qui les caractérisent, s'efforcent avec leurs rames de donner du mouvement au Vaisseau et de mettre en sûreté la France qu'on reconnoît à son Globe fleurdelysé, et à son Épée flamboyante; d'autres Vertus prennent soin des voiles. Les Constellations de Castor et Pollux qu'on apperçoit dans le ciel, présagent à la France un voyage heureux. Deux Renommées publient la sage conduite de la Reine dans son gouvernement.

PL. XXI.

La Reine s'enfuit de la ville de Blois.

Ce Tableau représente la fuite de Marie de Médicis du Château de Blois, où son fils l'avoit reléguée par les conseils de ses Courtisans. Elle en sortit par une fenêtre, ce qu'indique d'une manière très-précise une de ses femmes qu'on en voit descendre.

Minerve confie la Reine à la fidélité et au courage du Duc d'Épernon, qui l'attendoit avec quelques Officiers. Ils paroissent la rassurer tous par des protestations de zèle et de dévouement. L'Aurore dissipant les ombres de la nuit, annonce que cet événement eut lieu au point du jour.

PL. XXII.

La Reine prend le parti de la paix.

La Reine tient conseil à Angers avec les Cardinaux de la Vallette et de la Rochefoucauld. Ce dernier l'engage à accepter le rameau d'olivier que Mercure lui présente, et à faire la paix avec Louis XIII. Le Cardinal de la Vallette au contraire lui retient le bras, pour marquer qu'il est d'un avis opposé. La Prudence placée à la gauche de la Reine, semble lui inspirer de se tenir sur ses gardes.

PL. XXIII.

La Conclusion de la Paix.

La Paix, devant son Temple, éteint le flambeau de la guerre sur un amas d'armes devenues inutiles, tandis que Mercure et l'Innocence y introduisent Marie de Médicis, malgré les violens efforts et la rage impuissante de la Fraude, de la Fureur et de l'Envie.

PL. XXIV.

La Paix confirmée dans le Ciel.

Pour montrer la droiture de leurs intentions, Louis XIII et sa mère se donnent dans le ciel des témoignages d'une réunion sincère, ce qu'exprime d'une manière symbolique la Charité pressant tendrement contre son sein un des enfans qui lui servent d'attributs. De l'autre côté du Tableau est le Gouvernement de la France, précédé du Courage, qui foudroie et précipite l'Hydre de la Rébellion.

PL. XXV.

Le Temps découvre la Vérité.

La Vérité, soutenue par le Temps, s'élance vers le ciel, où la Reine et son fils se réconcilient, trop certains que de faux avis avoient seuls causé leur mésintelligence.

FIN.

GALERIE
DE RUBENS,
DITE
DU LUXEMBOURG,

FAISANT SUITE

AUX GALERIES DU PALAIS ROYAL ET DE FLORENCE.

Cet Ouvrage sera publié en treize Livraisons, qui paroîtront successivement de mois en mois.

Chaque Livraison est composée de deux Estampes, soit en couleur soit en noir, et d'une feuille d'impression au moins.

Le texte est rédigé par M. Moithei, artiste, et revu par M. Castel, auteur du Poëme des Plantes, et imprimé par Ch. Crapelet.

L'impression des épreuves en couleur et en noir est confiée à M. Finot, avantageusement connu. Le texte et les figures sont tirés sur de très-beau papier vélin.

Le prix de chaque Livraison est, pour les épreuves en noir avec le texte. . . 8 fr.
Pour les épreuves en couleur. . . . . 16 fr.
Il y aura 12 exemplaires *figures avant la lettre*, tant en couleur qu'en noir pour les amateurs. — *Prix*, en noir. . . . . 18 fr.
Et en couleur. . . . . 36 fr.

1 & 2me LIVRAISON en couleur

ON SOUSCRIT A PARIS,

Chez DESÈVE, Dessinateur et Graveur, rue des Fossés-Saint-Jacques, au coin de celle du Faubourg Saint-Jacques, n° 1;
Et DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n° 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

A Manheim, chez ARTARIA, Md d'estampes;
A Mayence, chez LEROUX, Libraire;
A Francfort, chez ESSLINGER, Libraire;
A S. Pétersbourg, chez KLOSTERMAN, Libraire;
A Moscow, chez RISS et SAUCET, Libraires;
A Augsbourg, chez TESSARY et Cnie, Libraires;
A Breslaw, chez G. Th. KORN, Libraire;
A Londres, chez J. DEBOFFE, Libraire;
A la Haye, chez les héritiers VAN-CLEEF, Libraires;
A Florence, chez MOLINI et Compagnie, Libraires;
A Amsterdam, chez J. J. GEYLER et Cnie, Libraires;
A Gènes, chez YVES GRAVIER, Libraire.

AN XIII — 1805.

GALERIE
DE RUBENS,
DITE
DU LUXEMBOURG,

FAISANT SUITE

AUX GALERIES DU PALAIS ROYAL ET DE FLORENCE.

Cet Ouvrage sera publié en treize Livraisons, qui paroîtront successivement de mois en mois.

Chaque Livraison est composée de deux Estampes, soit en couleur soit en noir, et d'une feuille d'impression au moins.

Le texte est rédigé par M. Moithei, artiste, et revu par M. Castel, auteur du Poëme des Plantes, et imprimé par Ch. Crapelet.

L'impression des épreuves en couleur et en noir est confiée à M. Finot, avantageusement connu. Le texte et les figures sont tirés sur de très-beau papier vélin.

Le prix de chaque Livraison est, pour les épreuves en noir avec le texte. . . 8 fr.
Pour les épreuves en couleur. . . . . 16 fr.
Il y aura 12 exemplaires *figures avant la lettre*, tant en couleur qu'en noir pour les amateurs. — *Prix*, en noir. . . . . 18 fr.
Et en couleur. . . . . 36 fr.

3e LIVRAISON. Cost leur

ON SOUSCRIT A PARIS,

Chez DESÈVE, Dessinateur et Graveur, rue des Fossés-Saint-Jacques, au coin de celle du Faubourg Saint-Jacques, n° 1;
Et DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n° 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

A Manheim, chez ARTARIA, Md d'estampes;
A Mayence, chez LEROUX, Libraire;
A Francfort, chez ESSLINGER, Libraire;
A S. Pétersbourg, chez KLOSTERMAN, Libraire;
A Moscow, chez RISS et SAUCET, Libraires;
A Augsbourg, chez TESSARY et Cnie, Libraires;
A Breslaw, chez G. Th. KORN, Libraire;
A Londres, chez J. DEBOFFE, Libraire;
A la Haye, chez les héritiers VAN-CLEEF, Libraires;
A Florence, chez MOLINI et Compagnie, Libraires;
A Amsterdam, chez J. J. GEYLER et Cnie, Libraires;
A Gènes, chez YVES GRAVIER, Libraire.

AN XIII — 1805.

GALERIE
DE RUBENS,
DITE
DU LUXEMBOURG,

FAISANT SUITE

AUX GALERIES DU PALAIS ROYAL ET DE FLORENCE.

Cet Ouvrage sera publié en treize Livraisons, qui paroîtront successivement de mois en mois.

Chaque Livraison est composée de deux Estampes, soit en couleur soit en noir, et d'une feuille d'impression au moins.

Le texte est rédigé par M. Moithei, artiste, et revu par M. Castel, auteur du Poëme des Plantes, et imprimé par Ch. Crapelet.

L'impression des épreuves en couleur et en noir est confiée à M. Finot, avantageusement connu. Le texte et les figures sont tirés sur de très-beau papier vélin.

Le prix de chaque Livraison est, pour les épreuves en noir avec le texte. . . 8 fr.
Pour les épreuves en couleur. . . . . 16 fr.
Il y aura 12 exemplaires *figures avant la lettre*, tant en couleur qu'en noir pour les amateurs. — *Prix*, en noir. . . . . 18 fr.
Et en couleur. . . . . 36 fr.

4e LIVRAISON. couleur

ON SOUSCRIT A PARIS,

Chez DESÈVE, Dessinateur et Graveur, rue des Fossés-Saint-Jacques, au coin de celle du Faubourg Saint-Jacques, n° 1;
Et DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n° 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

A Manheim, chez ARTARIA, Md d'estampes;
A Mayence, chez LEROUX, Libraire;
A Francfort, chez ESSLINGER, Libraire;
A S. Pétersbourg, chez KLOSTERMAN, Libraire;
A Moscow, chez RISS et SAUCET, Libraires;
A Augsbourg, chez TESSARY et Cnie, Libraires;
A Breslaw, chez G. Th. KORN, Libraire;
A Londres, chez J. DEBOFFE, Libraire;
A la Haye, chez les héritiers VAN-CLEEF, Libraires;
A Florence, chez MOLINI et Compagnie, Libraires;
A Amsterdam, chez J. J. GEYLER et Cnie, Libraires;
A Gènes, chez YVES GRAVIER, Libraire.

AN XIII — 1805.

GALERIE
DE RUBENS,
DITE
DU LUXEMBOURG,

FAISANT SUITE

AUX GALERIES DU PALAIS ROYAL ET DE FLORENCE.

Cet Ouvrage sera publié en treize Livraisons, qui paroîtront successivement de mois en mois.

Chaque Livraison est composée de deux Estampes, soit en couleur soit en noir, et d'une feuille d'impression au moins.

Le texte est rédigé par M. Moithei, artiste, et revu par M. Castel, auteur du Poëme des Plantes, et imprimé par Ch. Crapelet.

L'impression des épreuves en couleur et en noir est confiée à M. Finot, avantageusement connu. Le texte et les figures sont tirés sur de très-beau papier vélin.

Le prix de chaque Livraison est, pour les épreuves en noir avec le texte. . . 8 fr.
Pour les épreuves en couleur. . . . . 16 fr.
Il y aura 12 exemplaires *figures avant la lettre*, tant en couleur qu'en noir pour les amateurs. — *Prix*, en noir. . . . . 18 fr.
Et en couleur. . . . . 36 fr.

5e LIVRAISON. Couleur

ON SOUSCRIT A PARIS,

Chez DESÈVE, Dessinateur et Graveur, rue des Fossés-Saint-Jacques, au coin de celle du Faubourg Saint-Jacques, n° 1;
Et DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n° 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

A Manheim, chez ARTARIA, Md d'estampes;
A Mayence, chez LEROUX, Libraire;
A Francfort, chez ESSLINGER, Libraire;
A S. Pétersbourg, chez KLOSTERMAN, Libraire;
A Moscow, chez RISS et SAUCET, Libraires;
A Augsbourg, chez TESSARY et Cie, Libraires;
A Breslaw, chez G. Th. KORN, Libraire;
A Londres, chez J. DEBOFFE, Libraire;
A la Haye, chez les héritiers VAN-CLEEF, Libraires;
A Florence, chez MOLINI et Compagnie, Libraires;
A Amsterdam, chez J. J. GEYLER et Cie, Libraires;
A Gènes, chez YVES GRAVIER, Libraire.

AN XIII — 1805.

GALERIE
DE RUBENS,
DITE
DU LUXEMBOURG,

FAISANT SUITE

AUX GALERIES DU PALAIS ROYAL ET DE FLORENCE.

Cet Ouvrage sera publié en treize Livraisons, qui paroîtront successivement de mois en mois.

Chaque Livraison est composée de deux Estampes, soit en couleur soit en noir, et d'une feuille d'impression au moins.

Le texte est rédigé par M. Moithei, artiste, et revu par M. Castel, auteur du Poëme des Plantes, et imprimé par Ch. Crapelet.

L'impression des épreuves en couleur et en noir est confiée à M. Finot, avantageusement connu. Le texte et les figures sont tirés sur de très-beau papier vélin.

Le prix de chaque Livraison est, pour les épreuves en noir avec le texte. . . 8 fr.
Pour les épreuves en couleur. . . . . 16 fr.
Il y aura 12 exemplaires *figures avant la lettre*, tant en couleur qu'en noir pour les amateurs. — *Prix*, en noir. . . . . 18 fr.
Et en couleur. . . . . 36 fr.

6e LIVRAISON. en couleur

ON SOUSCRIT A PARIS,

Chez DESÈVE, Dessinateur et Graveur, rue des Fossés-Saint-Jacques, au coin de celle du Faubourg Saint-Jacques, n° 1;
Et DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n° 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

A Manheim, chez ARTARIA, Md d'estampes;
A Mayence, chez LEROUX, Libraire;
A Francfort, chez ESSLINGER, Libraire;
A S. Pétersbourg, chez KLOSTERMAN, Libraire;
A Moscow, chez RISS et SAUCET, Libraires;
A Augsbourg, chez TESSARY et Cie, Libraires;
A Breslaw, chez G. Th. KORN, Libraire;
A Londres, chez J. DEBOFFE, Libraire;
A la Haye, chez les héritiers VAN-CLEEF, Libraires;
A Florence, chez MOLINI et Compagnie, Libraires;
A Amsterdam, chez J. J. GEYLER et Cie, Libraires;
A Gènes, chez YVES GRAVIER, Libraire.

AN XIII — 1805.

GALERIE
DE RUBENS,
DITE
DU LUXEMBOURG,

FAISANT SUITE

AUX GALERIES DU PALAIS ROYAL ET DE FLORENCE.

Cet Ouvrage sera publié en treize Livraisons, qui paroîtront successivement de mois en mois.

Chaque Livraison est composée de deux Estampes, soit en couleur soit en noir, et d'une feuille d'impression au moins.

Le texte est rédigé par M. Moithei, artiste, et revu par M. Castel, auteur du Poëme des Plantes, et imprimé par Ch. Crapelet.

L'impression des épreuves en couleur et en noir est confiée à M. Finot, avantageusement connu. Le texte et les figures sont tirés sur de très-beau papier vélin.

Le prix de chaque Livraison est, pour les épreuves en noir avec le texte. . . .	8 fr.
Pour les épreuves en couleur.	16 fr.
Il y aura 12 exemplaires *figures avant la lettre*, tant en couleur qu'en noir pour les amateurs. — *Prix*, en noir.	18 fr.
Et en couleur.	36 fr.

7e LIVRAISON. en couleur

ON SOUSCRIT A PARIS,

Chez DESÈVE, Dessinateur et Graveur, rue des Fossés-Saint-Jacques, au coin de celle du Faubourg Saint-Jacques, n° 1;

Et DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n° 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

A Manheim, chez ARTARIA, Md d'estampes;
A Mayence, chez LEROUX, Libraire;
A Francfort, chez ESSLINGER, Libraire;
A S. Pétersbourg, chez KLOSTERMAN, Libraire;
A Moscow, chez RISS et SAUCET, Libraires;
A Augsbourg, chez TESSARY et Cnie, Libraires;
A Breslaw, chez G. Th. KORN, Libraire;
A Londres, chez J. DEBOFFE, Libraire;
A la Haye, chez les héritiers VAN-CLEEF, Libraires;
A Florence, chez MOLINI et Compagnie, Libraires;
A Amsterdam, chez J. J. GEYLER et Cnie, Libraires;
A Gènes, chez YVES GRAVIER, Libraire.

GALERIE
DE RUBENS,
DITE
DU LUXEMBOURG,

FAISANT SUITE

AUX GALERIES DU PALAIS ROYAL ET DE FLORENCE.

Cet Ouvrage sera publié en treize Livraisons, qui paroîtront successivement de mois en mois.

Chaque Livraison est composée de deux Estampes, soit en couleur soit en noir, et d'une feuille d'impression au moins.

Le texte est rédigé par M. Moithei, artiste, et revu par M. Castel, auteur du Poëme des Plantes, et imprimé par Ch. Crapelet.

L'impression des épreuves en couleur et en noir est confiée à M. Finot, avantageusement connu. Le texte et les figures sont tirés sur de très-beau papier vélin.

Le prix de chaque Livraison est, pour les épreuves en noir avec le texte. . . 8 fr.
Pour les épreuves en couleur. . . . . 16 fr.
Il y aura 12 exemplaires *figures avant la lettre*, tant en couleur qu'en noir pour les amateurs. — *Prix*, en noir. . . . . 18 fr.
Et en couleur. . . . . 36 fr.

8ᵉ LIVRAISON. en couleur

ON SOUSCRIT A PARIS,

Chez DESÈVE, Dessinateur et Graveur, rue des Fossés-Saint-Jacques, au coin de celle du Faubourg Saint-Jacques, nº 1;

Et DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, nº 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

A Manheim, chez ARTARIA, Mᵈ d'estampes;
A Mayence, chez LEROUX, Libraire;
A Francfort, chez ESSLINGER, Libraire;
A S. Pétersbourg, chez KLOSTERMAN, Libraire;
A Moscow, chez RISS et SAUCET, Libraires;
A Augsbourg, chez TESSARY et Cⁿᵉ, Libraires;
A Breslaw, chez G. Th. KORN, Libraire;
A Londres, chez J. DEBOFFE, Libraire;
A la Haye, chez les héritiers VAN-CLEEF, Libraires;
A Florence, chez MOLINI et Compagnie, Libraires;
A Amsterdam, chez J. J. GEYLER et Cⁿᵉ, Libraires;
A Gènes, chez YVES GRAVIER, Libraire.

GALERIE
DE RUBENS,
DITE
DU LUXEMBOURG,

FAISANT SUITE

AUX GALERIES DU PALAIS ROYAL ET DE FLORENCE.

Cet Ouvrage sera publié en treize Livraisons, qui paroîtront successivement de mois en mois.

Chaque Livraison est composée de deux Estampes, soit en couleur soit en noir, et d'une feuille d'impression au moins.

Le texte est rédigé par M. Moithei, artiste, et revu par M. Castel, auteur du Poëme des Plantes, et imprimé par Ch. Crapelet.

L'impression des épreuves en couleur et en noir est confiée à M. Finot, avantageusement connu. Le texte et les figures sont tirés sur de très-beau papier vélin.

Le prix de chaque Livraison est, pour les épreuves en noir avec le texte. . . 8 fr.
Pour les épreuves en couleur. . . . . 16 fr.
Il y aura 12 exemplaires *figures avant la lettre*, tant en couleur qu'en noir pour les amateurs. — *Prix*, en noir. . . . . 18 fr.
Et en couleur. . . . . 36 fr.

9e LIVRAISON. en Couleur

ON SOUSCRIT A PARIS,

Chez DESÈVE, Dessinateur et Graveur, rue des Fossés-Saint-Jacques, au coin de celle du Faubourg Saint-Jacques, n° 1;
Et DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n° 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

A Manheim, chez ARTARIA, Md d'estampes;
A Mayence, chez LEROUX, Libraire;
A Francfort, chez ESSLINGER, Libraire;
A S. Pétersbourg, chez KLOSTERMAN, Libraire;
A Moscow, chez RISS et SAUCET, Libraires;
A Augsbourg, chez TESSARY et Cie, Libraires;
A Breslaw, chez G. Th. KORN, Libraire;
A Londres, chez J. DEBOFFE, Libraire;
A la Haye, chez les héritiers VAN-CLEEF, Libraires;
A Florence, chez MOLINI et Compagnie, Libraires;
A Amsterdam, chez J. J. GEYLER et Cie, Libraires;
A Gènes, chez YVES GRAVIER, Libraire.

AN XIII — 1805.

GALERIE
DE RUBENS,
DITE
DU LUXEMBOURG,

FAISANT SUITE

AUX GALERIES DU PALAIS ROYAL ET DE FLORENCE.

Cet Ouvrage sera publié en treize Livraisons, qui paroîtront successivement de mois en mois.

Chaque Livraison est composée de deux Estampes, soit en couleur soit en noir, et d'une feuille d'impression au moins.

Le texte est rédigé par M. Moithei, artiste, et revu par M. Castel, auteur du Poëme des Plantes, et imprimé par Ch. Crapelet.

L'impression des épreuves en couleur et en noir est confiée à M. Finot, avantageusement connu. Le texte et les figures sont tirés sur de très-beau papier vélin.

Le prix de chaque Livraison est, pour les épreuves en noir avec le texte. . . 8 fr.
Pour les épreuves en couleur. . . . . 16 fr.
Il y aura 12 exemplaires *figures avant la lettre*, tant en couleur qu'en noir pour les amateurs. — *Prix*, en noir. . . . . 18 fr.
Et en couleur. . . . . 36 fr.

10e LIVRAISON. en couleur

ON SOUSCRIT A PARIS,

Chez DESÈVE, Dessinateur et Graveur, rue des Fossés-Saint-Jacques, au coin de celle du Faubourg Saint-Jacques, n° 1;
Et DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n° 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

A Manheim, chez ARTARIA, Md d'estampes;
A Mayence, chez LEROUX, Libraire;
A Francfort, chez ESSLINGER, Libraire;
A S. Pétersbourg, chez KLOSTERMAN, Libraire;
A Moscow, chez RISS et SAUCET, Libraires;
A Augsbourg, chez TESSARY et Cnie, Libraires;
A Breslaw, chez G. Th. KORN, Libraire;
A Londres, chez J. DEBOFFE, Libraire;
A la Haye, chez les héritiers VAN-CLEEF, Libraires;
A Florence, chez MOLINI et Compagnie, Libraires;
A Amsterdam, chez J. J. GEYLER et Cnie, Libraires;
A Gènes, chez YVES GRAVIER, Libraire.

GALERIE
DE RUBENS,
DITE
DU LUXEMBOURG,

FAISANT SUITE

AUX GALERIES DU PALAIS ROYAL ET DE FLORENCE.

Cet Ouvrage sera publié en treize Livraisons, qui paroîtront successivement de mois en mois.

Chaque Livraison est composée de deux Estampes, soit en couleur soit en noir, et d'une feuille d'impression au moins.

Le texte est rédigé par M. Moithei, artiste, et revu par M. Castel, auteur du Poëme des Plantes, et imprimé par Ch. Crapelet.

L'impression des épreuves en couleur et en noir est confiée à M. Finot, avantageusement connu. Le texte et les figures sont tirés sur de très-beau papier vélin.

Le prix de chaque Livraison est, pour les épreuves en noir avec le texte. . . 8 fr.
Pour les épreuves en couleur. . . . . 16 fr.
Il y aura 12 exemplaires *figures avant la lettre*, tant en couleur qu'en noir pour les amateurs. — *Prix*, en noir. . . . . 18 fr.
Et en couleur. . . . . 36 fr.

11 à 12 LIVRAISONS en couleur

ON SOUSCRIT A PARIS,

Chez DESÈVE, Dessinateur et Graveur, rue des Fossés-Saint-Jacques, au coin de celle du Faubourg Saint-Jacques, n° 1;
Et DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n° 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

A Manheim, chez ARTARIA, Md d'estampes;
A Mayence, chez LEROUX, Libraire;
A Francfort, chez ESSLINGER, Libraire;
A S. Pétersbourg, chez KLOSTERMAN, Libraire;
A Moscow, chez RISS et SAUCET, Libraires;
A Augsbourg, chez TESSARY et Cie, Libraires;
A Breslaw, chez G. Th. KORN, Libraire;
A Londres, chez J. DEBOFFE, Libraire;
A la Haye, chez les héritiers VAN-CLEEF, Libraires;
A Florence, chez MOLINI et Compagnie, Libraires;
A Amsterdam, chez J. J. GEYLER et Cie, Libraires;
A Gènes, chez YVES GRAVIER, Libraire.

GALERIE
DE RUBENS,
DITE
DU LUXEMBOURG,

FAISANT SUITE

AUX GALERIES DU PALAIS ROYAL ET DE FLORENCE.

Cet Ouvrage sera publié en treize Livraisons, qui paroîtront successivement de mois en mois.

Chaque Livraison est composée de deux Estampes, soit en couleur soit en noir, et d'une feuille d'impression au moins.

Le texte est rédigé par M. Moithei, artiste, et revu par M. Castel, auteur du Poëme des Plantes, et imprimé par Ch. Crapelet.

L'impression des épreuves en couleur et en noir est confiée à M. Finot, avantageusement connu. Le texte et les figures sont tirés sur de très-beau papier vélin.

Le prix de chaque Livraison est, pour les épreuves en noir avec le texte. . .	8 fr.
Pour les épreuves en couleur.	16 fr.
Il y aura 12 exemplaires *figures avant la lettre*, tant en couleur qu'en noir pour les amateurs. — *Prix*, en noir.	18 fr.
Et en couleur.	36 fr.

1re LIVRAISON. en Couleur

ON SOUSCRIT A PARIS,

Chez DESÈVE, Dessinateur et Graveur, rue des Fossés-Saint-Jacques, au coin de celle du Faubourg Saint-Jacques, n° 1;

Et DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n° 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

A Manheim, chez ARTARIA, Md d'estampes;
A Mayence, chez LEROUX, Libraire;
A Francfort, chez ESSLINGER, Libraire;
A S. Pétersbourg, chez KLOSTERMAN, Libraire;
A Moscow, chez RISS et SAUCET, Libraires;
A Augsbourg, chez TESSARY et Cie, Libraires;
A Breslaw, chez G. Th. KORN, Libraire;
A Londres, chez J. DEBOFFE, Libraire;
A la Haye, chez les héritiers VAN-CLEEF, Libraires;
A Florence, chez MOLINI et Compagnie, Libraires;
A Amsterdam, chez J. J. GEYLER et Cie, Libraires;
A Gènes, chez YVES GRAVIER, Libraire.

GALERIE
DE RUBENS,
DITE
DU LUXEMBOURG,

FAISANT SUITE

AUX GALERIES DU PALAIS ROYAL ET DE FLORENCE.

Cet Ouvrage sera publié en treize Livraisons, qui paroîtront successivement de mois en mois.

Chaque Livraison est composée de deux Estampes, soit en couleur soit en noir, et d'une feuille d'impression au moins.

Le texte est rédigé par M. Moithei, artiste, et revu par M. Castel, auteur du Poëme des Plantes, et imprimé par Ch. Crapelet.

L'impression des épreuves en couleur et en noir est confiée à M. Finot, avantageusement connu. Le texte et les figures sont tirés sur de très-beau papier vélin.

Le prix de chaque Livraison est, pour les épreuves en noir avec le texte. . .	8 fr.
Pour les épreuves en couleur.	16 fr.
Il y aura 12 exemplaires *figures avant la lettre*, tant en couleur qu'en noir pour les amateurs. — *Prix*, en noir.	18 fr.
Et en couleur.	36 fr.

12e et dernière — LIVRAISON. en Couleur

ON SOUSCRIT A PARIS,

Chez DESÈVE, Dessinateur et Graveur, rue des Fossés-Saint-Jacques, au coin de celle du Faubourg Saint-Jacques, n° 1;

Et DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n° 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

A Manheim, chez ARTARIA, Md d'estampes;
A Mayence, chez LEROUX, Libraire;
A Francfort, chez ESSLINGER, Libraire;
A S. Pétersbourg, chez KLOSTERMAN, Libraire;
A Moscow, chez RISS et SAUCET, Libraires;
A Augsbourg, chez TESSARY et Cie, Libraires;
A Breslaw, chez G. Th. KORN, Libraire;
A Londres, chez J. DEBOFFE, Libraire;
A la Haye, chez les héritiers VAN-CLEEF, Libraires;
A Florence, chez MOLINI et Compagnie, Libraires;
A Amsterdam, chez J. J. GEYLER et Cie, Libraires;
A Gènes, chez YVES GRAVIER, Libraire.